

**Le Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane achève sa visite officielle en Algérie**

**Inauguration de cinq projets de partenariat en Algérie**

**Création d'un haut conseil de coordination algéro-saoudien**

P.p 6-7

**OUVERTURE, HIER, À ORAN, DE LA 20<sup>È</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN**

## **LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «LA FORCE D'UNE NATION SE MESURE À SA FIDÉLITÉ À SON PASSÉ ET À SON HISTOIRE»**



*Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, mettant en garde contre l'éloignement du référent religieux de nos aïeux basé sur la modération et le juste milieu et se renouvelant par l'ijtihad.*

P.p 3-4

Ph.: Archives

### **MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE :**

**Nécessité de la coopération Nord-Sud pour préserver l'environnement et les ressources maritimes**

P.5

### **FINANCE**

**La Cour des Comptes préconise l'évaluation de l'impact des incitations fiscales**

P.5

### **VÉHICULES:**

**Forte hausse des importations des CKD sur les 10 premiers mois de 2018**

P.5

### **SANTÉ**

**SURVEILLANCE DU CŒUR :  
Quels examens clés et pour qui ?**

P.24

### **F FOOTBALL**

**COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) :**

**Les Algériens pour un tir groupé réussi**

*Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, le CS Constantine, la JS Saoura, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey, tenteront mardi et mercredi*

P.22

### **AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE**

**Une tentative de transfert illégal de 102.000 euros vers l'étranger déjouée**

P.24

### **MDN**

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME :**

**Une cache d'armes et de munitions découverte à Bordj Badji Mokhtar**

P.8

## CE MATIN À L'AURASSI

## Réunion ministériel de l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale

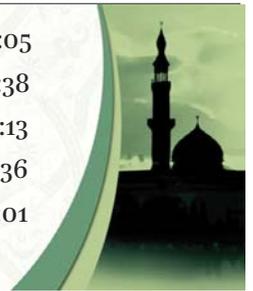
Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazgh, co-présidera avec la partie française, ce matin à partir de 9h, à l'hôtel El Aurassi, l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle de l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale.



## Horaire des prières

Mardi 26 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	06:05
Dohr	12:38
Asr	15:13
Maghreb	17:36
Isha	19:01



## CE MATIN À L'USTHB

## Inauguration du Salon de l'innovation

Dans le cadre du Mois de la qualité et de l'innovation, mis en œuvre par le ministère de l'Industrie et des Mines, et placé sous le thème «Qualité et innovation fondements d'un développement économique durable», le secrétaire général du ministère, M. Kheireddine Medjoubi, procédera à l'inauguration du Salon de l'innovation, ce matin à 09H, à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Zouzar. A cet effet, une conférence de presse sera organisée. Première manifestation du genre en Algérie, le mois de la qualité et de l'innovation, s'étalera jusqu'au 19 décembre et se déroulera sur tout le territoire national. Le but à travers cet événement est de mobiliser les principaux acteurs intervenant dans la chaîne, autour de la qualité et de l'innovation. Elle constitue, par ailleurs, une occasion pour fédérer les efforts des intervenants, avec pour objectif la promotion des activités de l'infrastructure nationale de la qualité indispensable à notre économie.



## JEUDI À SAÏDA

## Salon national universitaire de photographie

Un 3e salon universitaire de photographie s'ouvrira jeudi à Saïda avec la participation d'une centaine d'étudiants de différentes wilayas du pays. Le programme de cette manifestation, initiée par la direction des œuvres universitaires de Saïda, comporte des ateliers encadrés par des universitaires et spécialistes en photographie sur "la photo et son rôle à documenter l'histoire", "la photo, hier et au-



jourd'hui" et "les bases du photoshop". Il est également prévu un concours de la meilleure photographie prise par des participants lors de virées prévues au titre de cette manifestation à des sites touristiques de la région et une cérémonie de remise de prix aux lauréats.

## RESSOURCES EN EAU

## Necib à Sidi Bel-Abbès

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.



## JEUNESSE ET SPORTS

## Hattab à Bouira



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures sportives dans les communes de Haizer, Bechloul et Bouira.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA  
Spectacle pour enfants

A l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise cet après-midi à partir de 14h, au complexe culturel de Chenoua (Tipasa), un spectacle d'animation assuré par le clown «Salimo».



## Météo

	Max	Min
Alger	23°	11°
Oran	24°	10°
Annaba	21°	10°
Béjaïa	21°	11°
Tamanrasset	23°	07°

## TAJ

## Conférence du Dr Ghoul

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 10h30, au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, durant laquelle il s'exprimera sur le 1er Congrès national prévu les 13, 14 et 15 décembre prochains.



## SEAAL

## Suspension de l'AEP à Kouba et Hussein Dey

Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui de 08h à 16h au nettoyage de ses ouvrages de stockage au niveau de la rue du Caire de la commune de Kouba, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera les communes de Kouba : (Rue Mohamed Fellah, Rue Mohamed Alilet, Ahmed Cherifi, Rue Ben zadi, Rue Khawarezmi, Rue Mohamed Rabia, Rue Badre Eddine Redjimi, Farid Bouiche, les Frères Hamia, El Arbi Mansour, Cité BAG, CW N°14, Coopérative les Rougets, l'hôpital de Kouba, Coopérative El Amei, la Rue 1, la Rue 2, Cité Approval, Rue Abdelhamid Khoudja, Frères Abdeslam) et Hussein Dey : (Cité Ben Danoune, Cité Mer et Soleil, Panorama, Hai Ali Saidani et Patrimoine Algérois). SEAAL précise à ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette suspension. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER HOUARI BOUMEDIENE  
Saisie de 102 000 euros

Les éléments de police de la 2ème brigade des frontières aériennes de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, ont réussi hier, à déjouer une tentative de transfert illégal d'une importante somme en devise estimée à 102 000 euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager à destination de Tunis, a indiqué un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN.

## MODEM 4G DE MOBILIS !

## Rejoignez le monde connecté avec le pack Navigui

Mobilis leader technologique, a le plaisir d'annoncer l'extension de son réseau 4G à dix (10) nouvelles wilayas à savoir: Ain El Defla, Annaba, Bechar, Bouira, Chlef, El Taref, Jijel, Khenchela, Laghouat, Mostaghanem, et propose à ses clients une nouvelle offre internet «Navigui modem». Ainsi, durant un mois et pour seulement 5 500DA, Mobilis offre un pack Navigui, constitué d'un modem 3G/4G de marque Huawei E5573Cs-322 + une SIM Navigui, dotée d'une bonification internet de bienvenue doublée, soit 100 Go au lieu de 50Go, à raison de 50 Go par mois pendant 2 mois. Le modem Huawei, supporte un partage de connexion entre plusieurs utilisateurs allant jusqu'à 10 appareils connectés en même temps. À l'expiration des quotas internet offerts, le client Navigui, aura la possibilité de recharger son compte et de profiter de l'internet haut débit en choisissant l'un des pass internet disponible via le menu \*600#, l'interface web meetmob ou l'application MobiSpace : Pass 1000 = 10 Go + 500 Mo Mob-sound, valable 1 mois, Pass 2000 = 25 Go, valable 1 mois, Pass 6000 = 80 Go, valable 3 mois, Pass 15000 = 300 Go, valable 6 mois.



ORAN : OUVERTURE DE LA 20ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

## Le Président Bouteflika : «La force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé et à son histoire»

La 20ème édition de la Semaine nationale du Saint Coran s'est ouverte, lundi à Oran, en présence du ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, ainsi que d'hommes de culte venus de différentes wilayas du pays. A cette occasion, M. Mohamed Aïssa a fait lecture d'un message adressé aux participants par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans lequel il a souligné l'importance de la fidélité, en tant que valeur prônée par l'Islam, thème retenu pour cette 20ème édition.

Le chef de l'Etat a affirmé que «la fidélité est un système d'éthique intégré qui s'élève au rang des valeurs promues et protégées par les esprits saints, des valeurs prônées et défendues par les lois, l'éducation et l'enseignement». «La force des nations diffère en fonction du rayonnement qu'elles s'attellent à conférer à cette valeur, dont dépend leur essor ou leur disparition», a-t-il souligné, ajoutant que «la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire car sa faiblesse réside dans le reniement de son passé, l'abandon de son patrimoine, l'oubli de son histoire et le mépris de son enseignement».

La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé sous le patronage du Président de la République a été marquée par une Tilawa (récitation) collective du Saint Coran par des élèves de l'école coranique de la mosquée El Imam Ali Ben Abi Taleb d'Oran, ainsi que la projection d'une vidéo sur la 19ème édition de cette manifestation, organisée en 2017 à Annaba.

Au cours de cet événement, qui a vu la présence de chouyoukh de zaoüias et d'imams de différentes wilayas du pays, un documentaire intitulé : «Les imams, martyrs des tribunes» a été présenté et un hommage posthume rendu aux imams martyrs du devoir national. Les imams de la wilaya d'Oran ont honoré le Président de la République pour ses réalisations et les efforts qu'il a déployés durant ces deux décennies. Par ailleurs, un concours national de récitation du Saint Coran, de psalmodie et d'exégèse (Tadjwid wa Tafssir) sera lancé dans l'après-midi au niveau de la Mosquée-pôle Abdelhamid Ibn Badis, avec la participation de 45 candidats de différentes nationalités. La même mosquée accueillera mardi un colloque intitulé : «La loyauté au Saint Coran» en présence d'environ 400 participants de différentes wilayas du pays. Cette rencontre de deux jours abordera quatre axes, en l'occurrence, «La loyauté envers la famille et la société», «La loyauté envers le pays, la nation et la société», «La loyauté envers l'esprit de la Charîa et ses principes» et enfin «La loyauté envers l'identité islamique à l'ère de la globalisation culturelle».

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé lundi que la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, mettant en garde contre l'éloignement du référent religieux de nos aïeux basé sur la modération et le juste milieu et se renouvelant par l'Ijtihad.

Dans un message à l'occasion de l'ouverture à Oran de la 20ème Semaine nationale du Saint Coran, lu en son nom par le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa le chef de l'Etat a indiqué que «la force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, et que sa faiblesse réside dans le reniement de son passé, l'abandon de son patrimoine, l'oubli de son histoire et le mépris de son enseignement». «L'identité de l'Algérie est sous-tendue par son passé amazigh ancestral, son histoire arabe séculaire et son patrimoine arabo-musulman authentique et la fidélité à ces constantes, c'est la fidélité à la patrie même», a-t-il soutenu dans ce sens. Estimant «inadmissible aujourd'hui que les débats creux et le scepticisme systématique poussent nos enfants au déni de leur histoire, au reniement de leurs ancêtres et au dénigrement des constantes de leur identité», il a relevé que «la fidélité à l'histoire et aux aïeux, tout en étant ouverts sur l'ère moderne et en réagissant de manière constructive avec la réalité, permettra à l'Algérie d'atteindre ses ambitions et de se hisser au rang des grandes nations». Le chef de l'Etat a tenu à mettre en garde, dans son message, «contre le fait que nous pourrions, aujourd'hui, être à l'origine du détournement de nos enfants de leurs aïeux oulémas qui ont défini, pour cette patrie, les fondements d'un référent religieux orthodoxe, inspiré du Coran et de la Sunna et



basé sur la modération et le juste milieu. Un référent religieux qui se renouvelle et s'adapte par l'Ijtihad, a-t-il dit. Pour le président Bouteflika, «c'est la véritablement le risque de déstabiliser leur confiance en leurs acquis de compréhension et d'interprétation et de les exposer au danger des courants de pensées intrus, des tendances confessionnelles dévoyées et des mouvances opportunistes instrumentalisant l'Islam pour diviser les sociétés, affaiblir les pays et y semer haine et rancœur».

Soulignant l'impératif d'adopter la vertu de fidélité en tant que «gage» de la sincérité de l'amour de la Patrie, sa défense et sa préservation, il a affirmé que «la fidélité, en tant que valeur fondamentale s'ajoutant aux nobles principes représentant l'échelle des valeurs nationales constitue le solide rempart contre lequel s'échoueront toutes les manœuvres visant notre identité, notre modération

et notre unité religieuse et nationale».

Par ailleurs, le président de la République a évoqué les fruits de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale que la Constitution a érigée en principe immuable et en base de travail dans notre appréhension des réalités et des événements, soulignant que «cette charte, née d'une douloureuse crise, ne signifie nullement déchirer la page du passé et oublier la tragédie et ses causes et qu'elle ne nous met pas totalement à l'abri d'une autre tragédie».

Il a affirmé que «le danger continuera de nous guetter, si nous ne demeurons pas fidèles à ces martyrs qui se sont sacrifiés pour préserver l'unité de l'Algérie et contrecarrer le discours de la discorde, de la haine et de la discrimination».

A l'occasion de cette rencontre, le Président Bouteflika a tenu à exprimer «la gratitude et la déférence de l'Algérie à tous

les imams qui n'ont pas quitté leurs postes, abandonné leurs mosquées et cédé leurs tribunes aux voix de la discorde durant la Tragédie nationale en payant un lourd tribut», estimant que «la fidélité à cette élite choisie passe par la poursuite de la lutte de l'Etat contre le discours de haine et les tentatives de division sectaire et confessionnelle et la réhabilitation du legs de nos ancêtres oulémas».

En conclusion, le président de la République a appelé l'ensemble des organisations de la société à assumer leurs missions, à œuvrer à la conjugaison des efforts au service de l'intérêt général et à apporter aide et assistance aux établissements d'éducation spirituelle, orthodoxe et authentique, afin de propager la vertu dans la société et accompagner cette dernière dans le retour vers son passé de nobles valeurs, leur promotion et leur consécration dans le vécu quotidien.

### UNIVERSITÉ

## Appel à aborder la question des miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna avec une approche académique

Les participants au colloque international sur «Les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna» ont appelé, lundi à Laghouat, à aborder la question du miracle scientifique suivant une approche académique et à encourager les scientifiques et les chercheurs à donner et partager leurs points de vue dans ce domaine.

Les intervenants au cours du colloque ont recommandé également, à l'issue de cette rencontre de deux jours, l'impulsion des échanges d'études scientifiques et statistiques dans le segment Miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna (conduite du Prophète Mohamed QSSSL) en développant le parallèle entre ce domaine et les nouveautés des études modernes.

Il a été également suggéré de consacrer une revue aux miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna et aux questions y afférentes, outre la création, à Laghouat, d'un

club qui s'intéresse à ce domaine et de consacrer des rencontres sur la question.

Les participants au colloque ont plaidé pour l'ouverture d'ateliers scientifiques élargis qui plancheront sur les thèmes inhérents à la précision des concepts de miracle scientifique, ainsi qu'à la préparation scientifique de chercheurs habilités à faire des études et de la recherche sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, de sorte à (les études) exploiter à large échelle au service de la religion et de la Science en vue d'un discours religieux modéré.

Cette seconde journée du colloque sur «les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna» a été marquée par la présentation de plusieurs communications, dont celle de Hassiba Hocine (Université de Blida-2) intitulée «les miracles scientifiques et la conception d'un discours religieux aux fon-

dements renouvelés», à travers laquelle elle pointe du doigt la faiblesse, voire la crise du discours religieux actuel qui est «en déphasage avec l'importante évolution scientifique et technologique» que connaît le monde.

«La persuasion par les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna est devenue le meilleur moyen de répondre aux attaques des islamophobes», a estimé l'intervenante qui appelle, de ce fait, les prédicateurs à approfondir leurs connaissances dans les sciences du Droit islamique.

Organisé par le Centre de recherches en sciences islamiques et de civilisations de Laghouat, cette rencontre a vu la participation d'enseignants et chercheurs de différentes universités du pays et de l'étranger, ainsi que des chouyoukh et adeptes de zaoüias implantées dans de la région.

## 20<sup>E</sup> SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN: Message du Président de la République (Texte intégral)

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé lundi aux participants à la 20<sup>e</sup> Semaine nationale du Saint Coran un message, dont voici la traduction APS:

«Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux, Que Son salut soit sur son prophète Mohamed,

Mesdames, Messieurs,

De toutes les contrées du monde, des oulémas, des exégètes et des prédicateurs se retrouvent, une nouvelle fois, en Algérie pour l'évocation d'Allah, la méditation et l'échange.

Une tradition que nous avons veillé à perpétuer, depuis vingt années, à la faveur de la Semaine nationale du Saint Coran que nous avons initié en consécration de notre fidélité à la voie de notre prophète (QSSSL).

C'est mû par cette fidélité que les gens du Coran continuent à former les promotions des récitateurs qu'accueille la Semaine nationale du Saint Coran, devenue un véritable creuset où sont sélectionnées les meilleures voix en psalmodie et récitation.

L'Algérie continue à puiser, dans cette riche pépinière, les meilleurs parmi ses filles et ses fils qui l'a représenté dignement dans des manifestations internationales et ne reviennent qu'après avoir décroché les premières places et hisser haut l'emblème national. Bienvenus à vous, gens du Coran, étudiants et enseignants, rassurés et confiants soient nos augustes Cheikhs et félicitations à nos musulmans et fervents croyants.

Mesdames, Messieurs,

Nous voilà réunis en cette nouvelle édition pour laquelle vous avez retenu un thème d'une importance majeure, un thème que la Oumma gagnerait à méditer pour en emprunter toute la signification et les vertus.

La fidélité en tant que valeur coranique et principe moral et civilisationnel mérite véritablement d'être un sujet de débat par cette élite des universités, des instituts, des mosquées et des Zaouïa. La fidélité revêt, dans le Coran, une grande valeur, c'est même la valeur par excellence. Une valeur qu'Allah a choisie parmi tant d'autres en tant que qualificatif en disant: «Allah, vraiment, ne manque jamais à sa promesse» (Al-Imran 9) et en poursuivant «Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement».

(At-tawba 111) La fidélité est une vertu glorifiante pour celui à qui elle est attribuée, Allah en a qualifié le père des prophètes, Ibrahim (Que la paix soit sur lui) en déclarant: «Et celles d'Ibrahim qui a tenu parfaitement sa promesse de transmettre» (En-najm 36-41) ainsi qu'Ismail (Que la paix soit sur lui) en disant: «Et mentionne Ismail dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses». (Maryam 54-55) Elle est pour Allah la caractéristique des croyants sincères et leur marque de distinction dans son affirmation: «Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés». (Al-baqara 177) La fidélité à l'engagement envers les autres étant une valeur noble, la société ne peut se hisser à ce degré qu'en consacrant et en adoptant la vertu morale et éthique.

Aussi, son importance est-elle soulignée dans différents versets et Allah en a exhorté les croyants à maintes reprises, par exemple lorsqu'il dit: «Soyez fidèles à vos engagements, car en vérité, il (vous) en sera demandé compte» (Al-Isra 34) et «Soyez fidèles à vos engagements envers Dieu» (An-Nahl- 91) ainsi que lorsqu'il avertit: «O vous qui croyez! respectez vos engagements». (Al-Mâ'ida-1) L'islam

considère incomplète la foi de celui qui faille à ses promesses. Le prophète (QSSSL) n'a-t-il pas affirmé dans un Hadith: «il n'y a pas de Foi pour celui qui ne respecte pas les dépôts et il n'y a pas de Religion pour celui qui ne respecte pas les pactes».

Pour notre religion, celui à qui ces préceptes font défaut, est un être sans conscience et ni morale à qui il ne faut pas se fier. En effet, comment peut-on avoir confiance à celui que le Hadith a défini ainsi: «Il ment en parlant, il viole sa promesse et triche si on lui confie quelque chose». Une nation qui tient la fidélité pour valeur est une nation aimée par Allah, qui dit: «Au contraire, quiconque remplit sa promesse et craint Allah, Allah aime les pieux» (Al-Imran 76). C'est une nation à qui Allah a promis le Paradis: «Si vous tenez vos engagements vis-à-vis de moi, je tiendrai les miens.

Et c'est moi que vous devez redouter» (Al-Baqarah 40). C'est également une nation qu'Allah rétribuera doublement: «Et quiconque remplit son engagement envers Allah, Il lui apportera bientôt une énorme récompense» (El-Fath : 10).

Mesdames, Messieurs,

La fidélité est un système d'éthique intégré s'élevant au rang des valeurs primaires et protégées par les esprits saints, des valeurs prônées et défendues par les lois, l'éducation et l'enseignement. La force des nations diffère, en effet, en fonction du rayonnement qu'elles s'attèlent à conférer à cette valeur, dont dépend leur essor ou leur disparition.

La force d'une nation se mesure à sa fidélité à son passé, à son patrimoine et à son histoire, et sa faiblesse réside dans le reniement de son passé, la négation de son patrimoine, l'oubli de son histoire et le mépris de son enseignement.

L'identité de l'Algérie est sous-tendue par son passé amazigh ancestral, son histoire arabe séculaire et son patrimoine arabo-musulman authentique et la fidélité à ces constantes, est la fidélité à la patrie même.

C'est pourquoi, il est inadmissible, aujourd'hui, que les débats creux et le scepticisme systématique poussent nos enfants au déni de leur histoire, au reniement de leurs prédécesseurs et au dénigrement des constantes de leur identité.

La fidélité à l'histoire et aux aïeux, tout en étant ouverts sur l'ère moderne et en réagissant de manière constructive avec la réalité, permettra à l'Algérie d'atteindre ses ambitions et de se hisser au rang des grandes nations.

Une nation dont l'histoire foisonne de grands ancêtres comme Ibn Maâti Zouaoui et Ibn Adjerroum, de philosophes et de théologiens comme le premier fondateur du roman Apuleius, du penseur Malek Bennabi, et de savants en astronomie comme Ibn Qunfed El Qacentini ou l'érudite Ahmed Tifassi ou encore l'encylopédiste Abderrahmane Ben El-Haffaf, et bien d'autres, n'a pas à s'inquiéter, ni à se laisser gagner par le désespoir ou renoncer à son glorieux passé.

Une nation qui a enfanté des Hommes de la trempe de l'éminent exégète Houd Ben Mohkam El Houari, du maître du Tajwid Abou Abdallah Et-Tenessi, du maître des rapporteurs du Hadith, Ibn Nacer Daoudi El-M'sili El-Biskri, ou des Hommes comme Cheikh Abdelkrim El Maghili, Cheikh Abderrahman Et-Thaâ-

libi, Abi Mediène Chouïb et tant d'ouléma et d'exégètes auprès de qui les apprenants affluaient des régions les plus éloignées, dont les ouvrages étaient copiés et dont la présence rehaussait les rencontres de débat et de recherche, est une nation qui ne peut délaïsser le meilleur pour le pire et se détourner de son patrimoine confessionnel au profit de doctrines convenant, par essence, plus aux sociétés où elles ont été développées.

C'est également une nation qui ne peut douter des choix de ses ancêtres en matière de croyance, de jurisprudence et de conduite. Partagées par le monde qui nous entoure et à l'origine de l'unification de bien des contrées, ces options ont été, pour nos aïeux, une forteresse et un solide rempart contre toutes les tentatives visant à acheter leur foi, à remettre en cause notre système religieux ou à attenter à nos valeurs et nos mœurs.

Partant, je me dois de mettre en garde contre le fait que nous pourrions, aujourd'hui, être à l'origine du détournement de nos enfants de leurs aïeux oulémas qui ont défini, pour cette patrie, les fondements d'un référent religieux orthodoxe, inspiré du Coran et de la Sunna et basé sur la modération et le juste milieu.

Un référent religieux qui se renouvelle et s'adapte par l'Ijtihad. C'est là, véritablement, le risque de déstabiliser leur confiance en leurs acquis de compréhension et d'interprétation et de les exposer au danger des courants de pensées intrus, des tendances confessionnelles dévoyées et des mouvances opportunistes instrumentalisant l'Islam pour diviser les sociétés, affaiblir les pays et y semer haine et rancœur.

Mesdames, Messieurs,

L'adoption de la vertu de fidélité est un gage de la sincérité de l'amour de la Patrie, sa défense et sa préservation. Le savant arabe Al-Asmai disait à bon droit «Si tu veux connaître la loyauté d'un homme et sa fidélité à son engagement, porte un regard sur sa nostalgie à sa patrie et son chagrin quant à l'absence de ses frères». Durant la Glorieuse guerre de libération, c'est la fidélité à la patrie qui a amené les valeureux jeunes de l'Algérie à sacrifier leurs vies pour sa libération.

Un sacrifice qui leur vaut l'évocation respectueuse par les enfants de leur pays et l'inscription de leurs noms au Registre des immortels. La mémoire nationale ne peut occulter les vagues de Chouhada qui ont versé leur sang pour l'Algérie et la fidélité à cette génération implique de ne jamais oublier ces sacrifices et de respecter le serment fait aux Chouhada de poursuivre leur œuvre pour la défense de l'Algérie, de son territoire et de son unité et le développement de son économie.

La fidélité à la patrie étant enracinée dans le cœur des enfants de l'Algérie, ils n'ont pas lésiné à rééditer le sacrifice et à conjuguer leurs efforts en se dressant, à l'image de leurs aïeux moudjahidine, comme un seul homme pour sauver l'Algérie du brasier de la Fitna qui a failli, si ce n'est la clémence d'Allah et les sacrifices des dévoués, torpiller les legs des martyrs, démanteler les fondements de l'Etat national et saper les principes de Novembre et l'héritage civilisationnel de l'Etat.

Aujourd'hui, l'Algérie jouit des fruits de la Charte pour la paix et la réconci-

liation nationale que la Constitution a érigée en principe immuable et en base de travail dans notre appréhension des réalités et des événements. Cette charte, née d'une douloureuse crise, ne signifie nullement déchirer la page du passé et oublier la tragédie et ses causes. De même, qu'elle ne nous met pas totalement à l'abri d'une autre tragédie. Le danger continuera de nous guetter, si nous ne demeurons pas fidèles à ces martyrs qui se sont sacrifiés pour préserver l'unité de l'Algérie et contrecarrer le discours de la discorde, de la haine et de la discrimination.

A l'occasion de cette rencontre sur le Saint Coran, je tiens à exprimer, du plus profond de mon cœur, à cette honorable assemblée d'imams, de chouyoukhs et d'oulémas, la gratitude et la déférence de l'Algérie à tous les imams qui n'ont pas quitté leurs postes, abandonné leurs mosquées et cédé leurs tribunes aux voix de la discorde durant la Tragédie nationale en payant un lourd tribut. En effet, des dizaines et des dizaines sont tombés en martyrs sur leur mihrab même et du haut de leurs tribunes pour la défense de l'Islam vrai, que nous ont enseigné nos aïeux.

Ils ont payé de leur vie, la préservation de l'Algérie contre la Fitna pour ne pas saper son unité, disperser ses rangs et affaiblir sa force. La fidélité à cette élite choisie passe par la poursuite de la lutte de l'Etat contre le discours de haine et les tentatives de division sectaire et confessionnelle et la réhabilitation du legs de nos ancêtres oulémas, dont le discours et les prêches constituaient une véritable panacée aux maux affectant la société et entravant son développement et son essor.

Leurs prêches et fatwa servaient d'orientation religieuse et de mobilisation nationale pour une vie heureuse ici-bas et la plénitude dans l'au-delà. Ils étaient, de par leur conduite, un modèle de sacrifice et de don de soi sans limite au service de l'Islam et de l'Algérie.

Mesdames, Messieurs,

Je vous exhorte et j'appelle, à travers vous, l'ensemble des organisations de la société, notamment les établissements éducatifs, culturels, scientifiques et médiatiques ainsi que les nombreux et différents secteurs en charge de la sensibilisation de l'opinion publique à assumer leurs missions et à œuvrer à la conjugaison des efforts au service de l'intérêt général.

Il s'agit également d'apporter aide et assistance aux établissements d'éducation spirituelle, orthodoxe et authentique, afin de propager la vertu dans la société et accompagner cette dernière dans le retour vers son passé de nobles valeurs, leur promotion et leur consécration dans le vécu quotidien.

La fidélité, en tant que valeur fondamentale s'ajoutant aux nobles principes représentant l'échelle des valeurs nationales constitue le solide rempart contre lequel s'échoueront toutes les manœuvres visant notre identité, notre modération et notre unité religieuse et nationale. C'est cette échelle de valeurs que je vous invite à ressusciter, à défendre et à consacrer dans la société en tant que principe et conduite. Je vous félicite pour vos efforts louables, priant le Tout-Puissant de vous protéger et de vous guider vers le succès et la réussite.

OUVERTURE HIER À ALGER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES PRENANTES AINSI QUE MINISTÉRIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉCONOMIE BLEU EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

## L'Algérie déterminée à faire de l'économie bleue une réalité palpable

L'Algérie est plus que jamais déterminée à faire de l'économie bleue une réalité palpable au niveau de la méditerranée occidentale à travers l'intégration de ce concept innovant dans la politique nationale de développement mise en œuvre par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une attention particulière au développement de différentes facettes de ce nouveau modèle économique qui se traduit par le développement de la pêche, de l'aquaculture, des infrastructures portuaires et du tourisme bleu tout en accordant une importance à la préservation de l'environnement, des ressources halieutiques et des écosystèmes marins, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi.

Rachid Rachedi

Intervenant lors de l'ouverture des travaux de la conférence des parties prenantes ainsi que ministérielle pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale dont les travaux se poursuivront aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi, M. Bouazghi a rappelé que d'importants investissements ont été consentis par l'Algérie dans différents domaines notamment en ce qui concerne la mise à niveau de l'industrie maritime (Développement et renforcement de la flotte de transport et de pêche), la modernisation et la construction de nouvelles infrastructures portuaires à l'image du grand port centre qui disposera d'une capacité de 6,5 millions d'EVP et de 28 millions de tonnes de marchandises, le renforcement des capacités de surveillance et de contrôle maritime en mettant en place un système intégré de gestion, de surveillance et d'échange de données, le développement du tourisme bleu qui représente 60% de l'activité touristique, la protection de l'environnement et l'exploitation à bon escient des ressources et des énergies renouvelables. En ce qui concerne le secteur de la pêche et de l'aquaculture,



le ministre a présenté la stratégie mise en place par l'Algérie et qui tend à professionnaliser et à organiser l'ensemble des activités liées à la pêche, la rationalisation de l'exploitation des ressources, l'appui au développement de la pêche artisanale et la promotion de l'aquaculture. Cependant, cette stratégie ne saurait aboutir sans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la pollution marine.

A cet effet, l'Algérie a réalisé 37 stations de traitement des eaux usées, acquit des ouvrages de protection et de lutte contre l'érosion marine et les pollutions accidentelles en mer. Des

actions ont également été prises pour faire face aux défis climatiques et réduire la vulnérabilité du littoral. En plus de respecter l'environnement, l'économie bleue contribue à la création de richesses, de croissance et d'emplois.

Cette conférence qui enregistre une forte participation des pays membres des deux rives de la méditerranée sera ponctuée par l'adoption de la déclaration d'Alger, qui définira les actions prioritaires communes à prendre et permettra, à long terme, de mettre en œuvre l'initiative de l'économie bleue en méditerranée occidentale.

## MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE: Nécessité de la coopération Nord-Sud pour préserver l'environnement et les ressources maritimes

La coopération Nord-Sud en Méditerranée est nécessaire pour préserver l'environnement, les ressources maritimes et la stabilité autour du bassin méditerranéen occidental, ont indiqué lundi à Alger les experts de l'économie maritime. Lors de la conférence sur l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale baptisée «Ouestmed», 200 experts dont 90 étrangers, ont insisté sur l'intérêt de développer «ensemble» une économie durable de la mer en conciliant le développement économique et la protection de l'environnement.

L'initiative concerne les pays de l'ouest de la Méditerranée dans le cadre de la coopération 5+5 entre les pays du Sud et ceux du Nord du bassin méditerranéen, à savoir l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ainsi que l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

Selon les experts, le développement d'une économie durable en Méditerranée occidentale a une portée économique mais aussi géopolitique et sociale. Pour eux, l'économie bleue permet d'assurer la stabilité de la région en contribuant à la lutte et à la gestion de plusieurs phénomènes tels que le surpeuplement des côtes, la diminution des stocks de la ressource halieutique, la pollution de la mer et le chômage des jeunes.

Le développement des activités maritimes est un sujet par excellence qui ne connaît pas de frontières, souligne un expert algérien en marge de cette conférence.

Il fait savoir que, statistiquement, les pays qui jouissent d'un littoral maritime sont globalement plus riches que les pays enclavés. «La mer ouvre la voie aux transports, à toutes sortes d'activités économiques. Ceci ne fait que souligner l'importance du développement de l'économie bleue», estime-t-il. Selon un expert étranger, cette économie maritime durable doit se concrétiser par une gestion durable et responsable des richesses en tirant l'ensemble des potentialités pour le développement industriel, la pisciculture, le tourisme «tout en sauvegardant la biodiversité et la propreté de la mer Méditerranée».

Par ailleurs, lors d'un point de presse en marge de cette conférence, le directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Taha Hammouche, a indiqué que pour mener les nombreux projets de coopération dans le cadre de l'initiative «Ouestmed», 300 millions d'euros seront alloués à travers plusieurs bailleurs de fonds internationaux pour soutenir l'économie maritime durable en Méditerranée occidentale à horizon 2030. Il a également précisé que l'Union européenne a annoncé sa contribution à hauteur de 18,7 millions d'euros dans le cadre de cette initiative de développement de projets communs dans la pêche et l'aquaculture, le renforcement des compétences, la recherche scientifique, la lutte contre la pollution marine et la pêche illicite, le développement du transport et du tourisme maritimes et la gestion globale des ressources.

## FINANCE:

### La Cour des Comptes préconise l'évaluation de l'impact des incitations fiscales

La Cour des Comptes a préconisé l'évaluation de l'impact des incitations fiscales et les risques en découlant, maintenant qu'elles ont atteint de hauts niveaux dépassant les 886 milliards de Dinars. Dans son rapport d'évaluation sur l'avant-projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2016, la Cour a recommandé aux Administrations fiscale et douanière «la mise en place de procédures claires permettant le suivi des avantages fiscaux, dans toutes leurs étapes, à travers l'appréciation de leur cout estimatif et l'évaluation de l'impact des incitations accordées et des risques en découlant et leur incidence sur l'efficacité du dispositif fiscal».

Dinars, selon les chiffres avancés par la Cour, alors que le projet de loi portant Règlement budgétaire 2016 l'évalue à 386,69 milliards de Dinars soit un écart de 499,63 milliards de Dinars.

Par ailleurs, la Cour des Comptes a constaté que les recettes fiscales continuent à être dominées par les recettes recouvrées via le prélèvement à la source et le système de paiement automatique, soulignant que l'impôt sur le revenu général (IRG) prélevé sur les salaires assure à lui seul 635,437 milliards de Dinars.

Parallèlement, d'autres comme l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et l'impôt sur le patrimoine enregistrent un recouvrement «insuffisant», et ce au détriment du principe d'égalité devant l'impôt en raison des difficultés que rencontrent les services fiscaux quant à la détermination du produit soumis à l'impôt, le manque de statistiques périodiques et l'intensification des phénomènes d'évasion et de fraude fiscales. En dépit

des efforts visant l'assainissement des dossiers des contribuables pour le recouvrement des dettes fiscales, «la situation demeurée non régularisée, s'est aggravée en présence d'un grand nombre de doléances, et la hausse des réductions accordées par l'administration fiscale (...)». A cela s'ajoute l'inefficacité des mesures de recouvrement, en ce sens que les mesures de fermeture temporaire, de saisie et vente ne représentent que 0,28% du nombre global des poursuites engagées par les services du contentieux, ajoute le rapport.

A ce propos, la Cour des Comptes recommande aux Administrations fiscale et douanière l'activation des mécanismes de contrôle à travers l'élaboration d'une carte de risques pour recenser le nombre des contribuables évadés fiscaux et le volume de leurs activités et lieux d'exercice, outre la nécessité d'améliorer les conditions de recouvrement des recettes ordinaires, notamment à travers la consolidation des procédures de recouvrement amiable, le suivi

et l'assainissement des restes à recouvrer et le renforcement du recouvrement obligatoire à l'égard des défallants.

Dans la perspective d'améliorer les recettes ordinaires du budget, la Cour des Comptes a recommandé aux services de l'Administration fiscale d'accorder un plus grand intérêt au recensement fiscal annuel des contribuables, des activités et des patrimoines, outre l'accélération de la mise en place de mécanismes d'analyse et de contrôle de la gestion et de la rentabilité de ses services, à travers notamment des indicateurs d'efficacité, tel que prévu dans les textes de loi les régissant. Ces mêmes services sont appelés également à accélérer la cristallisation d'un système d'information fiscale qui «accuse le retard de plusieurs années», et à veiller à son adaptation aux fondements de la comptabilité générale pour faciliter l'obtention d'indicateurs efficaces des services fiscaux et l'évaluation périodique de leur performance.

## VÉHICULES:

### Forte hausse des importations des CKD sur les 10 premiers mois de 2018

La facture d'importation des collections CKD destinées à l'industrie de montage de véhicules de tourisme s'est établie à 2,38 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2018 contre 1,27 milliard de dollars sur la même période de 2017, a appris l'APS auprès du Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cntsid).

Ainsi, ces importations ont augmenté de 1,1 milliard de dollars sur les 10 premiers mois de 2018 par rapport à la même période de 2017, soit une hausse de 87,4%.

Quant aux importations des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises et de collections CKD de cette catégorie de véhicules, elle ont également augmenté pour s'établir à 518,62 millions de dollars sur les dix premiers mois de 2018 contre 377,1 millions de dollars à la même période de 2017, soit une hausse de 141,53 millions de dollars (+37,53%).

Ainsi, la facture globale d'importation des véhicules et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ces deux types de véhicules et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à près de 2,9 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois contre 1,65 mds usd à la même période de 2017, en hausse de 1,25 mds usd (+76%) entre les deux périodes de comparaison. Concernant les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les véhicules d'occasion...), elles ont baissé à 306,33 millions de dollars contre 340,16 millions de dollars, soit une baisse de près de 34 millions de dollars (-10%). En outre, les importations des pneumatiques neufs en caoutchouc se sont chiffrées à 114,56 millions usd sur les dix premiers mois de 2018 contre 106,02 millions usd à la même période de l'année dernière, en hausse de 8,5 millions usd (+8,06%).

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

## CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-SAUDIEN : Des rencontres bilatérales entre les représentants d'entreprises des deux pays

Des représentants de plus de 100 entreprises algériennes et des responsables de 50 entreprises saoudiennes activant dans différents domaines économiques ont été examinés, lors des rencontres bilatérales (B2B) tenues lundi à Alger en marge des travaux du Conseil d'affaires algéro-saoudien, les opportunités de partenariat et de coopération existantes dans les deux pays.

Ces entreprises œuvrent à nouer des relations de coopération et à relancer des partenariats dans différents domaines, dont notamment le développement agricole, l'investissement foncier, les industries chimiques, l'entrepreneuriat, la technologie verte, et les mines.

Les entreprises algériennes ont exprimé, lors de ces rencontres, leur souhait de développer des partenariats gagnant-gagnant avec leurs homologues saoudiennes, principalement dans les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires, le marketing et la gestion touristique, la fabrication des produits médicaux, les industries de base et les industries chimiques.

Pour leur part, les entreprises saoudiennes ont exprimé leur souhait d'investir notamment dans les domaines des hydrocarbures, des mines, des engrais phosphatés, du carton, des industries agroalimentaires, de l'aviculture, de l'électroménager, des produits plastiques et du textile.

Par ailleurs, le président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Mohamed Laid Benamor a appelé à libérer le commerce et l'investissement dans les deux pays et à fournir les conditions nécessaires permettant l'aboutissement des projets portés par les hommes d'affaires des deux pays.

«Nous avons réussi à donner une forte dynamique à la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, d'autant plus que les deux pays ciblent les marchés régionaux et les pays voisins, ainsi que d'autres pays du monde».

De son côté, M. Al Abidi, président des Chambres saoudiennes, a indiqué que le renouvellement des rendez-vous bilatéraux entre les entreprises des deux pays a permis la création et le déploiement d'un grand nombre de mécanismes au service du partenariat économique que les deux parties désirent édifier.

Selon M. Al Abidi, les secteurs du commerce, d'industrie et d'investissement, dans les deux pays, aspirent à tenir des rencontres, activer les échanges commerciaux et à relever les défis qui se posent aux différents niveaux.

L'intervenant a fait part de son vœu de voir ces rencontres directes entre les sociétés saoudiennes et algériennes aboutir à des accords qui contribuent au développement des relations économiques entre les deux pays et leur donner davantage d'élan.

Il a adressé, dans ce cadre, une invitation aux hommes d'affaires algériens pour visiter le Royaume d'Arabie Saoudite, pour rechercher des partenaires et examiner l'éventualité d'établir des partenariats avec les différentes entreprises saoudiennes.

Les rencontres bilatérales se poursuivent entre les entreprises des deux pays en vue de déterminer les intérêts, d'autant que les entreprises saoudiennes avaient fait part de leur disposition à assurer toutes les facilitations indispensables à leurs homologues algériennes, afin de mener à bien ces partenariats.

Les échanges commerciaux entre les deux pays, au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2018 se sont élevés à 571 millions USD, soit en hausse de 77,29%, par rapport à la même période de 2017.

Au cours des dix (10) premiers mois de 2018, le volume des exportations algériennes vers l'Arabie Saoudite a atteint 3 millions USD, contre un volume de 560 millions USD d'exportations saoudiennes vers l'Algérie.

Les travaux de la 12e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien ont été tenus en marge de la visite du Prince héritier, l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie.

## Inauguration de 5 projets de partenariat en Algérie

Cinq (5) projets de partenariat conclus entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite dans plusieurs domaines ont été inaugurés, lundi, en prévision de leur entrée en service début 2019.

Lesdits projets ont été inaugurés lors de la 12e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien, coprésidé par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi et le ministre saoudien du Commerce et de l'investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi, en marge de la visite du Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie. A cet effet, des partenariats ont été établis entre les opérateurs algériens et saoudiens pour concrétiser 5 projets de partenariat dans plusieurs wilayas du pays. Ces projets concernent la chimie minérale, le traitement des minéraux et l'industrie des produits chlorés, de l'hydroxyde de sodium ou la soude caustique et la soude destinée à la purification de l'eau par la société saoudienne «Adwan Chemicals».

Il s'agit également du projet d'industrie pharmaceutique confié à la société saoudienne «Tabuk Pharmaceuticals» avec une capacité de production de 10 millions d'unités.

Il a été procédé, en outre, à l'inauguration d'un projet de fabrication du papier hygiénique par la société saoudienne «Paper mill», d'une capacité de production de 30.000 tonnes pour un coût de 20 millions de dollars et un autre dans le secteur agroalimentaire relatif à la production du jus dans la wilaya de Blida par «Aujan Groupe Holding (AGH)». M. Youssi a exprimé la volonté de l'Algérie de promouvoir le partenariat et les investissements entre les deux pays pour les hisser au niveau des aspirations du



président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane. M. Youssi s'est dit satisfait de la disposition des deux pays à hisser la coopération dans le domaine de l'industrie et d'autres secteurs. Le secteur de l'industrie, a-t-il dit, figure en tête des secteurs qui s'attendent à concrétiser des projets de partenariat entre les deux pays, soit 12 projets d'un montant de 14 milliards de Da et ce dans les domaines des produits chimiques, du bâtiment, de l'industrie alimentaire et de la sidérurgie.

Avant l'ouverture des travaux du Forum d'Affaires algéro-saoudien, M. Youssi avait reçu le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, avec lequel

il a évoqué les moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur de l'industrie et des mines. A cet effet, il a présenté à son homologue saoudien et à la délégation l'accompagnant, les grands projets et réalisations accomplis par l'Algérie dans différents domaines, notamment les matériaux de construction, la sidérurgie, le textile et les mines.

De son côté, le ministre saoudien a mis en avant les potentialités de l'Algérie en matière de diversification de son économie. Les deux parties ont convenu d'examiner les possibilités de coopération et de réalisation de grands projets dans de nombreux domaines notamment l'industrie chimique.

## Organisation d'une foire des produits algériens en Arabie Saoudite au premier semestre 2019

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab et son homologue saoudien, Madjed Abdullah Al Qassabi ont convenu, lundi à Alger, d'organiser une Foire des produits algériens au Royaume d'Arabie Saoudite au premier semestre 2019, a indiqué un communiqué du ministère.

L'accord a été convenu lors de la réunion des deux ministres au centre international des conférences (CIC), en marge de la visite officielle du Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie, accompagné d'une délégation de haut niveau. La Foire verra la participation d'un nombre important d'hommes d'affaires algériens et de leurs homologues saoudiens, en sus des entreprises exposantes, selon la même source.

Lors de la rencontre, M. Djellab a évoqué les moyens de développer la coopération



et les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, citant les principales recommandations issues de la 12e commission mixte algéro-saoudienne, tenue en février 2017 à Alger.

La réunion de la 11e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien, organisée en avril 2018 à Riyad avait été ponctuée par l'organisation, du côté saoudien, d'une rencontre d'affaires algéro-saou-

dienne à Djeddah. Le ministre a également évoqué la nouvelle stratégie, adoptée par le secteur du commerce en Algérie, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue de diversifier les exportations hors hydrocarbures, soulignant les potentialités actuelles de l'Algérie dans les différents secteurs ainsi que son climat d'affaire propice. Le ministre saoudien

s'est félicité, pour sa part, «de la croissance économique accélérée et de la dynamique actuelle du commerce extérieur», affirmant qu'il suit de près les différentes participations et les expositions organisées par l'Algérie à l'étranger».

Il a mis en valeur le produit algérien qui «est bien placé sur les marchés mondiaux», exprimant la disposition de son pays à hisser le volume des échanges commerciaux et des investissements communs entre les deux pays, ajoute le communiqué.

Il a en outre affirmé l'intérêt de son pays pour les marchés africains, auxquels «il est difficile d'accéder sans des investissements solides en Algérie, laquelle a réussi à s'adjudger un rôle central au sein du marché africain et d'établir des ponts économiques solides avec les pays du continent africain».

## ALGÉRIE-ESPAGNE M. El Habiri évoque avec l'ambassadeur d'Espagne les relations entre les polices des deux pays et les moyens de les développer

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El Habiri a évoqué, lundi, avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Fernando Moran Calvo-Sotelo, les relations «privilegiées» qui lient les polices des deux pays et les moyens de les développer, indique un communiqué de la DGSN.

Lors de la rencontre, les deux responsables ont passé en revue «les relations privilégiées entre les polices des

deux pays et les moyens de les développer, dans le cadre d'une coopération sécuritaire et régionale intégrée, à travers l'échange d'expériences dans les domaines scientifique, opérationnel et de formation, en vue de développer et d'actualiser les connaissances, et d'améliorer les performances des dispositifs d'application de la loi», indique la même source.

Le diplomate espagnol a salué, à l'oc-

casion, «le professionnalisme de la police algérienne et son rôle crucial et leader au double plan régional et international», exprimant sa disponibilité «à œuvrer au développement des domaines de coopération entre les polices des deux pays pour leur permettre de s'adapter aux évolutions enregistrées en matière de criminalité et de moyens de lutte».

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

## M. Ouyahia s'entretient avec le prince héritier d'Arabie Saoudite

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu, lundi à Alger, avec le prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, qui effectue une visite de deux jours en Algérie.

L'entretien s'est déroulé à la résidence d'Etat de Zeralda, en présence des ministres des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, de l'Industrie et des mines, Youcef Youssi, de l'Energie, Mustapha Guitouni, des Finances, Abderrahmane Raouya, du Commerce, Saïd Djellab, de la Communication, Dja-



mel Kaouane et de la Culture, Azzedine Mihoubi. La visite de l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie à la tête d'une importante délégation de haut niveau, composée de membres du gouvernement, d'hommes d'affaires et de personnalités saou-

diennes éminentes s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des relations privilégiées entre les deux pays et de la concrétisation de la volonté commune de leurs dirigeants et de l'élargissement de leur partenariat économique».

## Le Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane achève sa visite officielle en Algérie

Le Prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salmane, a achevé lundi sa visite officielle de deux jours en Algérie. L'Emir Ben Salmane a été salué à son départ à l'aéroport Houari Boumediene par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du Gouvernement. A l'issue de cette visite, les deux pays ont convenu de créer un Haut Conseil algéro-saoudien de coordination, sous la présidence de M. Ouyahia et du Prince héritier pour le renforcement de la coopération politique, sécuritaire, la lutte antiterroriste et l'extrémisme, ainsi que les volets économique, commercial, l'investissement, l'énergie, la sidérurgie, l'éducation et la culture. Le Prince héritier avait entamé dimanche une visite officielle en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau. Il a eu au cours de cette visite des entretiens avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pu recevoir, comme prévu, le Prince Ben Salmane, à cause d'une "grippe aigue", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Devant cet empêchement, l'illustre invité a formulé ses meilleurs vœux de prompt rétablissement pour le chef de l'Etat", a ajouté le communiqué.

Cette visite a été l'occasion également de la tenue du 12 Conseil d'affaires algéro-saoudien qui a constitué une opportunité en vue de renforcer le partenariat entre les opérateurs des deux pays. Les opérateurs économiques algériens souhaitent augmenter leurs exportations vers l'Arabie saoudite, pour équilibrer la balance des échanges dominés par les exportations saoudiennes. Le volume des exportations algériennes vers l'Arabie saoudite a atteint durant les 10 premiers mois de 2018 un montant de 3 millions USD, contre 560 millions USD d'exportations saoudiennes vers l'Algérie.

Cette visite du Prince héritier qui s'inscrit, dans le cadre de la consolidation des relations privilégiées entre les deux pays et peuples frères a permis de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale et de concrétiser des projets de partenariat et d'investissement, en ouvrant de nouvelles perspectives aux hommes d'affaires, en vue d'augmenter le volume d'échange commercial et d'élargir le partenariat économique entre les deux pays.

La visite du Prince héritier saoudien a été aussi l'opportunité d'examiner et d'échanger les points de vue sur les questions politiques et économiques arabes et internationales d'intérêt commun, et à leur tête la question palestinienne et les situations dans certains pays frères, outre les évolutions du marché pétrolier.

## Création d'un haut conseil de coordination algéro-saoudien

L'Algérie et l'Arabie Saoudite ont convenu, lundi à Alger, de créer un haut conseil de coordination algéro-saoudien en vue de renforcer la coopération dans les domaines politique, sécuritaire, économique et culturel, indique un communiqué commun, rendu public au terme de la visite officielle en Algérie du Prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, l'Emir Mohammed Ben Salmane.

«Dans le cadre des relations de fraternité privilégiées et des liens historiques solides liant la République algérienne démocratique et populaire et le Royaume d'Arabie Saoudite, et conformément aux orientations de son excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son frère, le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, il a été convenu de créer un haut conseil de coordination algéro-saoudien coprésidé par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia pour la partie algérienne, et son Altesse royale le Prince héritier, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense d'Arabie Saoudite, l'Emir Mohammed Ben Salmane, pour la partie saoudienne, en vue de consolider la coopération dans le domaine politique, sécuritaire et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement, de l'énergie, de l'industrie minière, de la culture et de l'enseignement», a précisé la même source.

«Les deux ministres des Affaires étrangères des deux pays frères ont été chargés de mettre en place le mécanisme approprié à cet effet», a conclu le communiqué.

APS

## L'Algérie et l'Arabie Saoudite souhaitent renforcer les investissements et le commerce

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi et le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Majed Ben Abdullah Al Qasabi ont affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie et l'Arabie Saoudite souhaitent renforcer le partenariat en matière d'investissement productif et de commerce.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 12e session du Conseil d'affaires algéro-saoudien, tenue en marge de la visite du Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane en Algérie, M. Youssi a indiqué que ce conseil constituait une opportunité pour le renforcement du partenariat entre les opérateurs algériens et leurs homologues saoudiens.

«Le nombre important de compagnies algériennes et saoudiennes existantes traduit l'importance de la coopération économique entre les deux pays et leur volonté de promouvoir le commerce et les investissements pour s'orienter vers les marchés africains et européens», a souligné le ministre.

Aussi, il a relevé que «le volume des investissements n'a pas encore atteint le niveau des aspirations des deux pays, d'autant que l'Algérie compte 700 projets de partenariat, d'un montant de 1.500 milliards de dinars, dans le cadre de partenariats avec des étrangers».

Selon M. Youssi, l'Algérie qui constitue une «base industrielle» pour l'exportation vers les marchés africains, aspire à augmenter le volume des investissements avec plusieurs pays.

«L'Algérie tend, depuis quelques années, à créer un climat propice aux investissements étrangers sur lesquels le Gouvernement mise pour bâtir une économie diversifiée notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme», a-t-il indiqué.

Le Gouvernement a initié, a ajouté le ministre, plusieurs

réformes économiques, en vue d'attirer les investissements à même de promouvoir la compétitivité de l'économie nationale, dont l'actualisation des lois relatives aux petites et moyennes entreprises (PME) et de la loi sur l'investissement qui accorde de grands avantages aux investissements.

Le ministre a affirmé l'entière disponibilité à développer divers partenariats avec l'Arabie Saoudite dans les domaines des mines, de la chimie et des industries manufacturières notamment à la lumière des potentialités que recèle le pays. Il a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à examiner, avec leurs homologues saoudiens, les potentialités offertes de partenariat et de coopération.

De son côté, le ministre saoudien a affirmé que la rencontre tenue ce matin avec le ministre du Commerce, Saïd Djellab et M. Youssi était «empreinte de franchise» et a permis de mettre en exergue les moyens importants de l'Algérie.

«L'Algérie recèle des moyens importants qui l'érigent en porte ouverte sur les autres pays d'Afrique», a dit M. Al Qasabi. M. Al Qasabi a indiqué que les investissements entre les deux pays n'étaient pas au niveau des aspirations de leurs dirigeants, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et le Prince héritier saoudien, l'Emir Mohammed Ben Salmane, ainsi que de leurs peuples. Le ministre saoudien a estimé, dans ce sens, que les gouvernements des deux pays doivent exploiter toutes les potentialités pour développer la coopération et le partenariat entre son pays et l'Algérie, ajoutant qu'il y a une réelle volonté d'aborder ces sujets et je parle au nom de tous les ministres saoudiens, nous exploiterons tout sur les plans juridique, financier, procédural ou même sur d'autres plans».

Selon M. Al Qasabi, «l'in-

vestissement doit trouver un environnement concurrentiel harmonieux pour s'ouvrir sur des partenariats productifs et permanents».

Il a ajouté, à ce propos, que la nouvelle stratégie de diversification et de développement des exportations permettra de promouvoir davantage le partenariat entre les deux pays.

Pour sa part, le président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laid Benamor, s'est félicité des résultats de la 9e session de la commission mixte, tenue avril dernier à Riyad, et sanctionnée par la signature de 3 accords.

Le président de la CACI a fait état, à cet égard, de grandes opportunités de développement du partenariat dans les domaines de la commercialisation des fruits et légumes et des équipements médicaux, mettant en avant la nécessité d'ouvrir pour accéder à des marchés régionaux et développer un partenariat dans les secteurs stratégiques dont la pétrochimie, l'énergie, l'économie du savoir et les produits électroménagers pour s'orienter ensemble vers des marchés régionaux.

M. Benamor a ajouté que le climat économique en Algérie était favorable et que la volonté politique existait de même pour les moyens matériels et humains, ce qui nécessite un approfondissement des études.

Le président du Conseil des chambres saoudiennes, Samy Abdallah Al Abidi, a indiqué, de son côté, que le secteur privé dans les deux pays a besoin d'être développé et de faire face aux défis auxquels sont confrontés les hommes d'affaires.

## Plus de 24 milliards DA d'investissements saoudiens réalisés en Algérie

Selon les chiffres avancés à l'ouverture de la rencontre, le montant des investissements saoudiens réalisés en

## INDUSTRIE:

## Skikda : ouverture de la première édition des journées algériennes de la qualité et de l'innovation

La première édition des journées algériennes de la qualité et de l'innovation s'est ouverte dimanche à Skikda avec pour objectif de veiller à l'amélioration de la production et d'encourager les opérateurs économiques à protéger leurs produits industriels et à augmenter les possibilités d'exportation.

Le directeur local de l'industrie et des mines, Mohamed Adnane Zahnit, a indiqué à l'APS que cette manifestation, qui se tient au siège de la direction de l'Industrie et des mines, a pour but de faire connaître aux chefs d'entreprises l'ensemble d'organismes mis en place par l'Etat au profit des investisseurs locaux pour améliorer la production tels que l'Office national de la métrologie légale (ONML), l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) ou encore l'Institut algérien de normalisation (IANOR).

Devant se poursuivre jusqu'au 18 décembre sous l'encadrement du ministère de tutelle, ces journées visent aussi à encourager les opérateurs économiques à protéger leurs produits industriels tout en se conformant aux normes internationales en vue de se positionner par rapport à la concurrence et d'accroître les possibilités d'exportations futures, a ajouté M. Zahnit.

Plusieurs communications sont programmées à l'université 20 août 1955 et dans les différents centres de formation professionnelle de la wilaya dans le cadre de ces journées, en plus des sorties prévues aux unités industrielles et d'une exposition des produits phares de la région, a-t-on indiqué. Le directeur local de l'industrie et des mines a, dans ce contexte, rappelé qu'il a été validé, depuis 2011, près de 320 projets d'investissement à travers les zones d'expansion industrielle de la wilaya de Skikda.

La wilaya de Skikda a décroché au cours de ces dix dernières années plusieurs prix nationaux dans le domaine de l'innovation, notamment dans les filières de l'électronique et de la mécanique.

## SOUK AHRAS:

## Appel à la requalification des personnels en charge des personnes à besoins spécifiques

Des universitaires ont appelé dimanche lors d'une journée d'étude, organisée à Souk Ahras à l'occasion de la journée internationale des handicapés (3 décembre), à la requalification pédagogique des personnels en charge des personnes à besoins spécifiques. De l'université de Guelma, Mourad Bendjeriou a mis l'accent, durant la rencontre tenue au centre psychopédagogique avec la participation d'associations des personnes handicapées et leurs de parents, sur l'importance de cette requalification pour faire acquérir aux cadres des établissements spécialisés «les aptitudes à mieux orienter et encadrer les personnes atteintes d'handicap visuel, auditif, moteur ou mental».

De son côté, Soufiane Wassil, psychologue, a appelé à offrir aux handicapés les opportunités de s'impliquer dans la vie sociale, relevant que les statistiques du ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme ont estimé en 2018 à 4 millions le nombre des handicapés en Algérie, soit près de 10 % de la population.

Il a en outre estimé que ce défi existe pour être relevé des structures et des établissements de prise en charge des handicapés encadrés par des éducateurs qualifiés ainsi que la diffusion de la culture de conscience et communication avec ces catégories de personnes à besoin spécifiques. De l'université d'Annaba, Nabila Bilal a plaidé pour le recours accru aux nouvelles technologies pour améliorer l'enseignement destiné aux malvoyants notamment pour les cours de mathématiques.

## BLIDA:

## L'Instance de lecture du Coran œuvre à diffuser les 10 méthodes «Nâfi» de récitation, une première en Algérie

L'Instance de lecture du Coran à Blida, considérée comme la première structure du genre ouverte après l'Indépendance, s'est lancée, pour la première fois en Algérie, dans la diffusion des 10 méthodes «Nâfi» de récitation du Coran, dans le but de préserver ce mode de lecture, en usage uniquement au Maghreb arabe et qui compte quelques adeptes à l'échelle nationale.

Selon le responsable de cette Instance, Cheikh Abdelkrim Hamadouche, les 10 méthodes «Nâfi» de récitation du Coran (récitation selon l'imam «Nâfi») sont l'apanage des pays du Maghreb arabe.

«Il y a huit ans de cela, cette méthode était adoptée par le seul érudit Cheikh Tahar Ait Aldjath, qui l'avait apprise durant les années 50», a-t-il indiqué à l'APS.

La méthode «Nâfi» est actuellement maîtrisée par «un petit nombre de récitants, se comptant sur les doigts d'une main», a souligné Cheikh Hamadouche, expliquant que lui-même l'a apprise au Maroc en 2011, d'où l'urgence «selon lui, d'inculquer aux nouvelles générations de récitants du Saint Coran, ces dix méthodes de lecture, qui font partie du «riche patrimoine de la région».

Outre Cheikh Hamadouche, cette méthode est actuellement maîtrisée par son adjoint Cheikh Omar Khoudja et quelques récitants d'Alger, dont Cheikh Fateh Bourouis, Mohamed Fellani de Bechar et un autre récitant de la wilaya de Tlemcen de la génération de Cheikh Ait Aldjet.

«Cette année scolaire est l'année de la diffusion des 10 méthodes de lecture «Nâfi» en Algérie», a signalé Cheikh Hamadouche, notant que ces méthodes sont l'apanage des pays du Maghreb arabe, ignorées au Moyen Orient et par le reste du Monde musulman.

L'apprentissage de ces méthodes de lecture coranique requiert, selon le responsable de l'Instance de lecture du Coran, la réunion de nombreuses conditions chez l'élève (Talib), ce dernier doit avoir mémorisé tout le saint Coran et sait parfaitement le réciter.

Il doit, également, avoir une maîtrise des règles de lecture (Tadjwid) d'Ibn El Ghazi, répertoriées dans son ouvrage «Tafsil Durar Akd Allaoumii», tout en ayant une connaissance de l'ouvrage de l'imam Abou Omar Dani sur l'imam Nâfi. Il n'a pas manqué, à ce titre, de lancer un appel à tous les récitants du Coran, en vue d'apprendre ces dix méthodes de lecture, considérées, selon lui, comme «un patrimoine maghrébin d'une valeur supérieure» qu'il est impératif de sauvegarder. Fondée le 21 novembre 2015 à Blida, l'Instance de lecture du Coran est la première structure du genre ouverte à l'échelle nationale après l'Indépendance, de nombreuses structures similaires ayant existé durant l'époque coloniale à Alger, Bejaia et Tlemcen, avant leur fermeture abusive par l'autorité coloniale. Selon, Kamel Belassel, directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de Blida, l'ouverture de cette instance est le fruit d'une proposition émise (auprès de sa direction) par les Cheikh Abdelkrim Hamadouche et Omar Khoudja, laquelle idée fut ensuite présentée au ministre



des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, qui l'a agréée, procédant à l'installation de ses membres en l'espace d'une semaine, avant l'ouverture d'autres structures similaires à travers la pays.

### Une instance dédiée à l'apprentissage du Coran

L'Instance de lecture du Coran à Blida est une structure dédiée à l'apprentissage du Coran, sa récitation (Tadjwid) et sa lecture suivant les enseignements du prophète (QSSSL).

Pour ce faire, des classes ont été créées notamment au profit des enfants âgées de 8 à 15 ans, parallèlement à d'autres classes destinées à la récitation selon Warch (version officielle en Algérie), a expliqué le vice responsable de l'instance, Cheikh Omar Khodja.

Une classe a été également dédiée à l'apprentissage des règles de la juste récitation coranique, dont la «Jazariya» (ou Al Mouqaddimah al-Jazariya Fi al-Tajwid), qui est un poème écrit par le défunt Imam Ibn Al Jazary regroupant toutes les règles de Tadjwid.

Citant d'autres poèmes similaires réputés au Maghreb, Cheikh Omar Khodja, a déploré le fait que «peu d'élèves s'investissent dans l'apprentissage des dix méthodes de lecture».

Une situation à laquelle les Cheikh de l'Instance de Blida comptent bien remédier en consacrant tous les efforts nécessaires pour faciliter la tâche aux apprenants. L'élément féminin n'est pas en reste dans cette structure, qui compte de près de 1.000 élèves (filles) relevant de cette Instance et d'autres écoles coraniques de la wilaya. Depuis son ouverture en 2015, l'école a assuré une formation coranique à pas moins de 369 élèves, couronnée de diplômés spéciaux.

Cette année, 25 élèves sont en formation, sans compter les nombreux autres élèves qui se consacrent uniquement à l'apprentissage du Coran et à sa récitation entre autres. Aussi, l'Instance de Blida s'attelle tout au long de l'année à

l'organisation de nombreuses activités, telles que des journées d'études et d'information au profit des Imams et des Muezzin, ainsi que des concours inter-universitaires au profit des étudiants.

Les responsables sont régulièrement sollicités par le ministère de tutelle pour prendre part aux opérations de correction du «Mu??af», outre l'encadrement de différents concours nationaux d'apprentissage et récitation du Coran.

Des étudiants d'instances similaires font le déplacement de plusieurs wilayas afin de solliciter l'Instance de lecture de Blida en raison de la réputation acquise à l'échelle nationale dans le domaine de formation.

Cette réputation lui a valu l'introduction d'une proposition de la part de la direction des Affaires Religieuses de Blida pour l'organisation d'un colloque national de lecture du Coran et dont la plate-forme du projet a été introduite auprès du ministère de tutelle.

L'Instance de lecture de Blida, dont le siège est une vieille école préparatoire, fait partie des meilleures idées concrétisées ces dernières années dans la wilaya, a estimé l'imam de la Mosquée «Ben Djeloul», Cheikh Harachif Djilali.

Située en face de sa mosquée, la «structure enregistre une grande affluence», s'est-il félicité, relevant que sa création a permis l'émergence de nombreuses «voix talentueuses» dans la récitation du Coran, «ce qui est en soi un honneur pour la wilaya de Blida».

En dépit de son rôle avéré, l'Instance de lecture de Blida «ne bénéficie pas d'un intérêt adéquat à son apport au domaine et manque de notoriété à l'échelle nationale», a jugé le directeur local des Affaires religieuses et des Wakfs, citant en cause «le manque de couverture médiatique».

Il a dans ce sens appelé des organes de presse à «mettre en lumière le rôle d'importance de cette structure dans la sauvegarde du référent religieux national».

## LUTTE ANTITERRORISTE :

## Une cache d'armes et de munitions découverte à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une cache d'armes et de munitions a été découverte dimanche, lors d'une opération de fouille menée à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services des douanes algériennes, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 2 décembre 2018, en coordination avec les Services des douanes algériennes, lors d'une opération de fouille et de recherche, menée dans la zone frontalière

Adellag, à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, une cache d'armes et de munitions», précise la même source.

Cette cache contenait «un fusil mitrailleur (FMPK), un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, deux fusils semi-automatiques de type simonov, deux fusils à répétition, 1927 balles de différents calibres, ainsi que 20 kilogrammes de kif traité». «Cette opération vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain et confirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP mobilisées le long des frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité et la stabilité du pays», ajoute le communiqué.

## VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

**Elaboration d'un guide pratique pour la prise en charge des femmes victimes de violence**

Un guide visant à consolider les dispositifs de lutte contre les violences à l'égard des femmes a été élaboré au profit des acteurs de la prise en charge des victimes, a-t-on appris dimanche à Oran d'un représentant de l'Agence nationale de développement social (ADS).

«Il s'agit d'un ouvrage pratique uniformisé mettant en relief les aspects juridiques et psychologiques relatifs à la prise en charge des femmes victimes de violence», a précisé Ali Bouteldja lors d'une rencontre organisée par l'association socioculturelle locale «Chougrani».

Le guide a été élaboré et sera prochainement publié, a-t-il fait savoir, rappelant que cette initiative entre dans le cadre d'une convention conclue entre l'ADS et l'association «Chougrani» en janvier 2017 pour une durée de deux années.

«Le renforcement des capacités des cadres des structures de prise en charge des femmes en situation vulnérable constitue l'objectif majeur ciblé à travers cette publication», a souligné M. Bouteldja, également chargé des Cellules de proximité de solidarité (CPS) au niveau de l'antenne régionale de l'ADS à Mostaganem.

Ce responsable est aussi représentant de la Direction générale de l'ADS au sein de la Commission de suivi et d'évaluation des actions menées au titre du partenariat de l'Agence avec l'association «Chougrani». Ce partenariat a en outre permis la mise en oeuvre



d'une opération pilote au niveau du Centre national des femmes victimes de violence, implanté à Mostaganem. L'opération en question a consisté en la formation et insertion socio-professionnelle de jeunes pensionnaires de ce Centre par l'apprentissage d'une activité dédiée à la prise en charge des personnes à mobilité réduite, a expliqué M. Bouteldja.

Des ateliers thématiques, des caravanes de sensibilisation et une étude de terrain figurent parmi les autres actions initiées dans le cadre

de ce même partenariat avec l'association «Chougrani». Un projet porté par cette association, intitulé «Aswat», a été présenté lors de cette rencontre tenue à la salle de conférences du Théâtre régional d'Oran, à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Initié dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, «Aswat» a permis à l'association «Chougrani» de contribuer à la sensibilisation autour du phénomène considéré.

## PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES:

**Sessions de formation en langage des signes au profit des éléments de la DGSN**

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé des sessions de formation en langage des signes au profit de ses éléments, afin de leur permettre de communiquer avec les personnes aux besoins spécifiques et de prendre en charge leurs préoccupations, a indiqué un communiqué de la DGSN.

La même source a rappelé que la DGSN s'était employée à réaliser des infrastructures sécuritaires répondant aux besoins de cette frange de la société, indiquant que la conférence de presse organisée dimanche en marge du Forum de la Sécurité nationale, en pré-



sence d'associations de la société civile a constitué une occasion pour aborder les campagnes de sensibilisation en matière de violence routière et ses conséquences. Le com-

muniqué a mis en avant également les efforts déployés par la DGSN à travers les rencontres sur la sensibilisation routière, relevant que cette session avait été marquée

par un hommage rendu à la présidente de l'association «El Baraka», la défunte Flora Boubergout, pour ses efforts au profit des personnes aux besoins spécifiques. Pour sa part, l'intervenant à la conférence initiée par la DGSN a rappelé l'importance accordée par cette dernière aux personnes aux besoins spécifiques, en œuvrant à leur prise en charge et leur implication dans toutes les actions et initiatives de proximité, et en réunissant toutes les conditions leur permettant de mener une vie normale et facilitant leur intégration dans la société.

## EMIGRATION CLANDESTINE:

**2 corps repêchés et 32 candidats à l'émigration clandestine secourus au large d'Arzew**

Les corps sans vie de deux candidats à l'émigration clandestine de sexe masculin ont été repêchés tôt dans la matinée de dimanche au large d'Arzew, a-t-on appris des services de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran. Selon la même source, lors de la même opération, 32 autres harraga âgés entre 25 et 31 ans, dont une femme ont été secourus dimanche aux alentours de 1 heure du matin, a-t-on indiqué.

Les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame, a-t-on ajouté.



## DOUANES ALGERIENNE:

**Saisie de devises à l'aéroport de Biskra et au niveau des postes frontaliers de Tébessa et d'El Tarf**

Les éléments des douanes algériennes ont procédé, samedi à l'aéroport «Mohamed Khider» de Biskra, à la saisie de 40.400 euros et de 29.440 dinars tunisiens au niveau des deux postes frontaliers d'Oum Teboul (El Tarf) et de Bouchebka (Tébessa), ont indiqué dimanche les services des Douanes algériennes. Les 40.400 euros non déclarés, saisis à Biskra, étaient minutieusement dissimulés par un voyageur algérien en provenance de la France, ont précisé ces services. Les douaniers ont également saisi, dans une opération distincte, 9.000 dinars tunisiens au niveau du poste frontalier d'Oum Teboul, détenus par un Algérien qui s'apprêtait à quitter le territoire national à destination de la Tunisie.

Pour sa part, la brigade de douanes au niveau du poste frontalier de Bouchebka relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de la wilaya de Tébessa ont procédé, lors de deux opérations distinctes, à la saisie d'une importante somme en dinar tunisien.

La somme saisie dans le cadre de la première opération d'inspection a été estimée à 13.970 dinars tunisiens détenus par trois (3) voyageurs étrangers arrivés sur le territoire national, alors que la deuxième somme s'élève à 6.470 dinars tunisiens. Ainsi, le total de cette saisie s'élève à 20.440 dinars tunisiens. Les personnes interpellées ont été présentées devant les autorités compétentes pour infraction à la législation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, et ce pour accomplir les procédures juridiques. Par ailleurs, les éléments de douanes ont pu saisir, au niveau du poste frontalier Al-Maridj (Tébessa), 480 unités de psychotropes.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts et 13 blessés au cours des dernières 24 heures selon la Protection civile**

Six (6) personnes ont perdu la vie et 13 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile. La wilaya de Constantine déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors qu'une autre a été blessée, heurtée par un véhicule léger survenu dans la commune de Constantine.

Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour évacuer une personne décédée par asphyxie et prodiguer des soins de première urgence à 4 autres incommodes par une fuite de gaz à l'intérieur de l'habitation, dans la commune de Mohammadia (Mascara) et la commune de Yahia Beni Guecha (Mila). Les unités de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenues pour l'extinction d'incendies dans plusieurs wilayas du pays et évacué trois personnes atteintes de brûlures vers des établissements sanitaires.

## BORDJ BOU ARRERIDJ :

**Protection civile : 2 morts dans des accidents de la circulation**

Deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents distincts de la route dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection civile.

Le premier accident s'est produit sur un tronçon de la RN 103, au lieu-dit «Chaâbet Telma», dans la commune de Benhocine (Setif), suite à une collision entre une voiture et une moto, a indiqué la même source, avant d'ajouter que le motocycliste, âgé de 28 ans, est décédé sur place.

La dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'hôpital Boukaa de Sétif par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile d'Ain Taghour (Bordj Bou Arreridj), limitrophe de la ville de Benhocine.

En outre, un nourrisson de douze mois a également trouvé la mort au quartier «Djaram», dans la commune d'El-Yachir (ouest de Bordj Bou Arreridj), percuté par une camionnette, a fait savoir la même source, soulignant que le corps sans vie de l'enfant a été transféré à la morgue de la clinique médicale de la même commune.

Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes exactes de ces accidents.

A noter que les services de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont enregistré entre le 29 novembre et le 2 décembre, pas moins de 20 interventions pour neuf (9) accidents de la circulation, ayant engendré deux (2) morts et sept (7) blessés.

## SANTÉ:

## La polio de retour en Papouasie-Nouvelle-Guinée

La polio est de retour en Papouasie-Nouvelle-Guinée, vingt ans après son éradication officielle, et la tâche est immense pour mener une campagne de vaccination efficace contre cette maladie invalidante et potentiellement mortelle, ont rapporté lundi des médias.

Jusqu'à cette année, le virus de la poliomyélite n'était endémique que dans trois pays, Afghanistan, Pakistan et Nigeria.

Mais une souche relativement rare est en train de se propager à nouveau en Papouasie, un des pays les plus pauvres au monde, selon les médias.

Depuis que le premier cas a été détecté en avril près de la côte Nord chez un garçon de six ans, dont la paralysie associée au virus a été confirmée en mai, la maladie a contaminé des dizaines de personnes dans tout le pays, poussant le gouvernement à décréter l'état d'urgence.

Le pays avait été déclaré exempt de polio en 2000. Le dernier cas remontait à 1996. La poliomyélite est une maladie infectieuse causée par un virus envahissant le système nerveux et qui peut engendrer des paralysies irréversibles en quelques heures.

Elle touche surtout les enfants en bas âge.

Depuis 2000 cependant, toutes les conditions étaient réunies pour un retour de cette maladie d'un autre temps, estiment les experts.

En cause, des campagnes de vaccination négligées, mais aussi la pauvreté voire l'inexistence de systèmes d'assainissement

## GUINÉE:

## Plus de 126.000 personnes vivent avec le VIH-sida



Plus de 126.000 personnes vivent avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH-sida), dont 45% sont sous traitement antirétroviral, a déclaré dimanche le ministre de la Santé, Edouard Niankoye Lamah.

S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida qui coïncide le 1er décembre de chaque année, le ministre a révélé que «le taux de séroprévalence reste élevé avec 1,7%», en Guinée, en dépit des «efforts» déployés par le gouvernement guinéen et les partenaires techniques et financiers étrangers à travers le Fonds mondial de lutte contre le VIH et la tuberculose.

Pour pallier à ce problème et intensifier les actions de lutte, un deuxième centre de traitement ambulatoire de référence pour la prise en charge des personnes atteintes du sida a été inauguré samedi, s'ajoutant aux autres centres de référence existants.

Aussi, 149 sites de conseils et de dépistage du virus, ont été installés au même titre que 439 autres dédiés à la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ainsi que 142 centres de distribution de médicaments.

«Le gouvernement veut atteindre l'objectif fixé en 2015 par la communauté internationale, à savoir 90% des personnes dépistées, 90% des malades sous traitement antirétroviral et 90% qui présentent une charge virale indétectable», a conclu le ministre.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH (Onusida), fait état de 36,9 millions de personnes vivant avec le virus, 21,7 millions vivant avec le virus sous traitement antirétroviral, et 1,8 millions de nouvelles infections à VIH en 2017.

## CLIMAT:

## La Banque mondiale promet 200 milliards de dollars pour 2021-2025

La Banque mondiale a annoncé lundi la mobilisation d'environ 200 milliards de dollars de financements de 2021 à 2025 pour aider les pays en développement face au changement climatique, soit un «doublement» par rapport à la période précédente.

Cette annonce, qui intervient juste après le début de la 24<sup>e</sup> Conférence de l'ONU sur le climat en Pologne (COP24) «envoie un signal important à la communauté internationale, pour qu'elle fasse de même», a estimé la Banque dans un communiqué.

Les pays développés se sont engagés à porter à 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 les financements (publics et privés) des politiques climatiques des pays en développement.

Mais même si les flux augmentent, selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), les pays du Sud réclament des engagements plus clairs du Nord.

L'enveloppe de quelque 200 milliards annoncée lundi sera composée de 100 milliards de dollars de «financements directs» de la Banque mondiale.

L'autre moitié est répartie entre environ un tiers de fonds directs de deux agences dépendant du groupe Banque mondiale et deux tiers de fonds privés mobilisés par leur intermédiaire, a expliqué le responsable du dossier climat de la Banque, John Roome, précisant que cela représenterait 35% du total des financements.

«Cela fait environ 40 milliards par an, dont 27 milliards de fonds directs», a-t-il commenté. Au cours de l'année



fiscale 2018 (juillet 2017 à juin 2018), la Banque a engagé 20,5 milliards de dollars de financements sur le climat et en moyenne environ 13,5 milliards par an sur la période 2014-2018, a-t-il précisé.

Environnement La Chine renouvelle une alerte jaune au brouillard épais Le Centre chinois météorologique (CMN) a renouvelé lundi une alerte jaune au brouillard épais dans une vaste partie du centre, du sud et de l'est du pays, a indiqué l'agence Chine-Nouvelle.

Lundi matin, un brouillard épais affectera certaines parties des provinces

du Shandong, du Henan, du Jiangsu, du Zhejiang, du Hunan et du Fujian, réduisant la visibilité dans certaines zones à moins de 200 mètres, a indiqué le CMN sur son site Internet.

Le centre conseille aux conducteurs dans les régions touchées de ralentir, et aux aéroports, autoroutes et ports de prendre des mesures de sécurité appropriées.

La Chine dispose d'un système d'alerte à quatre couleurs aux intempéries, avec le rouge représentant le plus grave, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

## MIGRANTS:

## L'Australie essuie les critiques de l'ONU et de médecins

Le gouvernement australien a été critiqué lundi par l'ONU et des médecins pour le traitement réservé aux migrants qu'il relègue dans des camps sur des îles du Pacifique, ont rapporté des médias.

Canberra refoule en mer depuis 2013 tous les bateaux de clandestins.

Les autorités envoient ceux qui passent entre les mailles du filet dans des camps, sur l'île de Nauru ou sur celle de Manus, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ils sont interdits de s'installer de manière perma-

nente en Australie, selon les mêmes sources.

Catherine Stubberfield, la porte-parole du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), a accusé dans un communiqué «les bureaucrates et les politiques» australiens de ne pas tenir compte de l'avis des médecins et ainsi de mettre en danger la vie des migrants dans les camps de Nauru et Manus.

Cette stratégie a «toujours été vendue de manière trop simpliste, en des termes politiques et cyniques», a-t-elle déclaré. En changer relèverait «de la décence et

du traitement élémentaires des êtres humains».

Le Royal Australasian College of Physicians (RACP), qui réunit des milliers de médecins d'Australie et Nouvelle-Zélande, s'est également jeté dans la bataille.

L'accès aux soins doit «être déterminé par un médecin, pas un politicien», a déclaré dans un communiqué le pédiatre David Isaacs, qui a soigné des enfants sur Nauru en 2015.

Environ 160 personnes sont toujours sur cette île, dont des femmes et des enfants, tandis qu'environ

600 hommes habitent dans des «centres de transition» sur Manus après la fermeture en 2017 du camp qui y était géré par l'Australie, selon des estimations officielles.

Face au tollé, le gouvernement minoritaire de Scott Morrison s'est mis à évacuer les enfants de Nauru, mais des voix s'élèvent de toutes parts pour réclamer la fermeture définitive des camps.

Les enfants transférés le sont avec leur famille, selon les défenseurs des droits, mais le gouvernement «s'est refusé à le dire explicitement».

## INDONÉSIE:

## Des centaines de militants papous et une Australienne arrêtés

Plusieurs centaines de militants en faveur de l'indépendance de la Papouasie, province de l'est de l'Indonésie et une Australienne ont été arrêtés à travers le pays pendant le week-end, ont indiqué lundi la police et des organisations de protection des droits de l'Homme.

Quelque 233 militants dont l'Australienne Ronda Amy Harman ont notamment été appréhendés samedi soir à Surabaya, la deuxième ville d'Indonésie, a confirmé le porte-parole de la police de l'est de Java Frans Barung Mangera.

La police a effectué ces arrestations dans un foyer d'étudiants, selon les médias locaux.

Au total plus de 500 militants ont été arrêtés dans le pays dans des opérations de police dans la foulée de manifestations du 1er décembre, une date que beaucoup de Papous considèrent



comme l'anniversaire de leur indépendance après la colonisation hollandaise. La Papouasie s'est déclarée indépendante à cette date en 1961, mais l'Indonésie a pris le contrôle en 1963 de cette région riche en ressources naturelles. Elle a officiellement annexé la

Papouasie en 1969. De nombreux Papous, peuple ancestral de Papouasie occidentale, réclament l'indépendance, comme la Papouasie Nouvelle-Guinée, autre moitié de cette grande île qui l'a obtenue en 1975 après avoir été une colonie australienne. Aucun des militants n'a été formellement inculpé à Surabaya mais Ronda Amy Harman a été transférée aux services migratoires.

L'ambassade d'Australie à Jakarta n'a pas répondu aux sollicitations dans l'immédiat. «Ces personnes n'ont rien fait d'autre que de participer à un événement public de façon pacifique», a souligné le directeur exécutif d'Amnesty Usman Hamid dans un communiqué. Jakarta garde un contrôle strict sur la Papouasie, face à un Mouvement de la Papouasie libre (OPM) qui mène une rébellion armée sporadique depuis les années 1960.

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, M. HASBELLAOUI : «Les directeurs de la Santé des wilayas du Centre appelés à garantir une couverture sanitaire à tous les malades»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a instruit dimanche les directeurs de la santé à l'effet de «faciliter et garantir la prise en charge médicale à tous les malades et réunir toutes les conditions aux équipes médicales pour l'exercice de leur mission», a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion d'évaluation au siège du ministère avec les directeurs de la santé des wilayas du centre et les présidents des conseils scientifiques et médicaux des établissements des wilayas concernées, le ministre «a donné plusieurs instructions visant à améliorer les soins et la prise en charge des patients, en particulier au niveau des urgences et points de garde et la nécessité de créer toutes les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales afin de s'acquitter au mieux de leurs tâches», précise la même source. Dans le même contexte, M. Hasbellaoui a appelé à accélérer le processus de numérisation et le dossier médical électronique en vue de permettre aux établissements hospitaliers de travailler en intranet.

Le ministre a également souligné «la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et établissements de santé afin de faciliter la prise en charge de tous les patients en général et des femmes enceintes et des enfants en particulier, selon une organisation hiérarchique aux caractéristiques bien définies», note le communiqué qui rappelle que le ministre a appelé à «accélérer et multiplier les opérations de jumelage, de télé-médecine et développer les unités de soins et



d'hospitalisation à domicile». Il a souligné «la nécessité de faire vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination et de prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'apparition de la maladie en fonction du plan national de surveillance de la rougeole».

Au volet socio-professionnel, le ministre a appelé à la régularisation de la situation professionnelle des praticiens de la santé, la promotion du dialogue social avec tous les partenaires, la garantie de la sécurité aux équipes de garde et du bon accueil

des patients». Il a exigé, par la même occasion, des directeurs de la santé de «coordonner avec les walis afin d'accélérer la garantie de toutes les conditions matérielles nécessaires pour permettre aux médecins soumis au service civil de s'acquitter au mieux de leurs missions».

Pour rappel, la rencontre organisée par le ministre avec les responsables du secteur de la Santé des wilayas du Centre s'inscrit à l'ordre du jour du programme des rencontres d'évaluation initié en juillet passé avec les directeurs de la Santé au niveau national.

## AIN TÊMOUCHENT: 8 interventions chirurgicales complexes de scoliose et dystrophie musculaire

Un staff de spécialistes de l'établissement hospitalier «Dr Benzerdjeb» d'Ain Témouchent ont effectué huit interventions chirurgicales très complexes sur des enfants atteints de scoliose et de dystrophie musculaire, a-t-on appris des responsables de cet hôpital.

Cette équipe médicale de l'hôpital est encadrée par un professeur spécialisé de l'hôpital Necker (France) au titre d'une convention de coopération mixte visant le transfert d'expériences nouvelles en matière d'orthopédie des interventions chirurgicales de traitement de scoliose.

L'hôpital «Dr Benzerdjeb» est devenu pionnier dans ce domaine au niveau national, a souligné son directeur, Abdelhamid Zerdaoui.

Les huit interventions chirurgicales ont été programmées de vendredi soir jusqu'à dimanche au profit d'enfants âgés de 5 à 14 ans de plusieurs wilayas, a-t-on indiqué, signalant que l'établissement hospitalier «Dr Benzerdjeb» a enregistré, dans les dernières années, des résultats probants dans cette spécialité chirurgicale.

L'établissement a accueilli des malades de différentes régions du pays, permettant d'éviter le transfert de certains malades vers des hôpitaux à l'étranger, surtout que les interventions de scoliose coûtent des sommes colossales en devises.

Le nombre d'interventions effectuées en traitement de dystrophie musculaire et scoliose a atteint 40 actes depuis le début d'année en cours par un staff médical de l'hôpital «Dr Benzerdjeb», a souligné le chef de service orthopédie, Friz Benmansour.

La durée de l'intervention chirurgicale varie entre 2 et 14 heures selon le degré de la maladie et l'âge du malade.

L'équipe médicale de ce service a acquis une notoriété en ce domaine grâce à la formation que l'hôpital «Dr Benzerdjeb» veille à concrétiser dans le cadre de la coopération avec des hôpitaux européens pilotes dans ce genre de chirurgie, a souligné le chirurgien, Mohamed Benamar.

Le service de traitement de scoliose effectue entre 3 et 4 interventions par semaine et dans les cas complexes, il a recours aux missions étrangères dans le cadre des conventions de coopération inscrites dans l'encadrement et formation continue.

Par ailleurs, ce service hospitalier s'est doté dans les deux dernières années de deux tables opératoires d'invention algérienne dont l'une a été offerte à titre de don à l'établissement public hospitalier de Sétif et la deuxième pour les interventions de ce service.

Ces tables opératoires coûtent cher en devises, selon Dr Benmansour.

## RD CONGO: Campagne de lutte contre le paludisme en zone Ebola

Une campagne de lutte contre le paludisme a été lancée à Beni, ville de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) touchée par une épidémie d'Ebola qui a fait 242 morts, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires.

«Réduire l'incidence du paludisme à Beni aura un effet positif sur la riposte contre Ebola en allégeant notamment la charge de travail des prestataires de soins locaux et les équipes de la riposte», a écrit le ministère congolais de la Santé dans son bulletin journalier sur la situation de l'épidémie d'Ebola dans l'est.

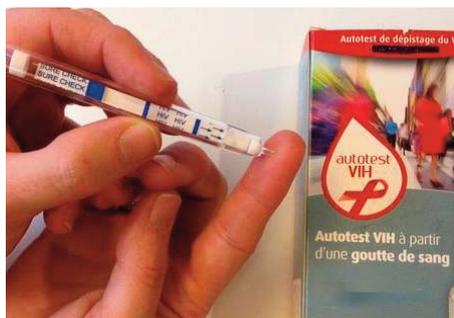
Pendant quatre jours, cette campagne vise à «distribuer gratuitement des moustiquaires imprégnées et des médicaments contre le paludisme, a précisé cette source. Le ministère de la Santé explique que jusqu'à 50% des personnes qui arrivent au centre de traitement d'Ebola (CTE), et qui sont «considérées comme étant des cas suspects, souffrent en réalité du paludisme, dont les premiers symptômes sont similaires à ceux de la maladie à virus Ebola». Le paludisme est l'une des premières causes de mortalité au monde. Transmis par des moustiques infectés, il est responsable de plus de 435.000 décès par an, majoritairement en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé.

## VIH / SIDA: Le dépistage, le moyen le plus efficace pour freiner la propagation de l'épidémie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé, dimanche à Alger, que le dépistage du SIDA était «le moyen le plus efficace» pour freiner la propagation de cette épidémie.

«L'Algérie a réalisé, grâce au programme national, des progrès indéniables et demeure un pays à épidémie peu active, avec une prévalence de l'ordre de 0,1%», a indiqué le ministre dans une allocution lue en son nom par le Directeur de la prévention et de la promotion de la santé, Djamel Fourar à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, coïncidant avec le 1 décembre de chaque année. M. Hasbellaoui a mis l'accent, à cet égard, sur l'impérative poursuite des mesures préventives pour réduire la propagation de ce virus, notamment en ce qui concerne les comportements sexuels à risque et la consommation de drogues injectables.

Pour sa part, le directeur de la prévention au ministère de la Santé a réitéré l'attachement de l'Algérie au respect des recommandations internationales relatives aux objectifs du



développement durable (ODD) en matière de prévention contre le SIDA, et ce, a-t-il poursuivi, pour atteindre un taux de 90% des personnes vivant avec le VIH conscients de leur sérologie, 90% d'entre elles recevant un traitement antirétroviral, et 90% de ces patients bénéficiant d'une charge virale indétectable d'ici 2030. «Grâce aux moyens mobilisés par l'Etat, l'Algérie a atteint le deuxième objectif (le traitement pour tous les patients), et réalisera, sous peu, le premier objectif, pour atteindre, à l'horizon 2030, le troisième objectif», a-t-il soutenu.

La réalisation de ces objectifs, poursuit M. Fourar, exige un renforce-

ment des campagnes de sensibilisation, un accompagnement des personnes vivant avec le VIH sur le plan psycho-social pour lutter contre toute forme de marginalisation et de discrimination, et la sensibilisation des jeunes quant aux risques de cette maladie.

Le Coordinateur résident du système des Nations Unies en Algérie, Eric Overvest a salué, quant à lui, les efforts consentis par l'Algérie en vue de freiner la propagation de cette maladie épidémiologique, invitant les autorités à baisser davantage la prévalence actuelle afin d'atteindre les objectifs stratégiques de l'ONU dans la lutte contre le VIH (2016-2020), et ce, a-t-il dit, pour enregistrer moins

de 500 nouvelles infections à l'horizon 2020.

A cette occasion, le représentant onusien a exprimé «la disposition des agences onusiennes impliquées conjointement à appuyer la riposte nationale sur le plan technique notamment dans les opérations de mise en œuvre et de suivi du programme financé par le Fonds mondial».

Par ailleurs, le Directeur pays Onusida Algérie, Adel Zeddani a transmis les encouragements adressés par le Directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidebe au gouvernement algérien concernant les efforts déployés en matière de traitement, de renforcement des moyens de prévention et de dépistage.

Les représentants des associations activant sur le terrain ont rappelé, en outre, leur rôle lors des campagnes organisées à travers la mise en place d'un plan préventif incluant quatre points focaux (nord, sud, est, ouest).

Un plan qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le ministère de la Santé, appuyée par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA.

# SURVEILLANCE DU CŒUR : Quels examens clés et pour qui ?

*Palpitations, syncopes, troubles du rythme cardiaque, douleur thoracique... Le cardiologue dispose d'examens simples pour explorer le cœur en cas de symptômes. Ils contribuent à poser des diagnostics précis de plus en plus tôt.*

## L'électrocardiogramme

Réalisé au cabinet du médecin généraliste ou cardiologue, il enregistre pendant quelques minutes les impulsions électriques du cœur par le biais d'électrodes placées au niveau des poignets, des chevilles et de la poitrine. Il permet de détecter certaines anomalies cardiaques (troubles du rythme ou de la conduction électrique, défauts d'oxygénation du cœur). « C'est un point d'appel pour aller plus loin en cas de résultats anormaux », résume la cardiologue Claire Mounier-Véhier, chef de service de médecine vasculaire et hypertension artérielle au CHRU de Lille.

Pour qui ? Il devrait être systématiquement fait à tous les sportifs de haut niveau (enfants compris) et à tous les plus de 50 ans, surtout s'ils sont sédentaires et se (re)mettent au sport, ou s'ils ont des facteurs de risque cardiovasculaires (tabagisme, hypertension artérielle, obésité abdominale...). Il est également conseillé aux femmes qui souhaitent prendre un traitement hormonal de la ménopause.

## L'échographie cardiaque

L'échocardiographie visualise en temps réel et en mouvement, le cœur, ses parois et ses valves. Idéal pour détecter un trouble de la contraction du cœur ou une anomalie de ses valves, une hypertrophie du muscle ou une malformation cardiaque. Lorsqu'elle est couplée au doppler, elle permet d'étudier, en plus, la circulation du sang dans le cœur et les gros vaisseaux.

Pour qui ? Cet examen est souvent demandé en cas de signes évocant une atteinte cardiaque (souffle au cœur, douleurs thoraciques, essoufflement, malaise...).

## Le Holter ECG

Le Holter ECG permet de dépister les troubles du rythme ou de la conduction qui surviennent épisodiquement au cours du temps. C'est un électrocardiogramme miniature.

Les électrodes placées sur le thorax sont reliées par un câble à un enregistreur portable qui enregistre les impulsions électriques du cœur sur 24 heures ou 48 heures. Pour qui ? Cet examen est indiqué lorsqu'un symptôme peut être dû à une anomalie du rythme ou de la conduction cardiaque (syncopé, malaise, palpitations nocturnes).

## L'épreuve d'effort

C'est l'examen idéal pour révéler un trouble du rythme ou de la vascularisation du cœur (ischémie) qui n'apparaît qu'à l'effort. Un électrocardiogramme 12 dérivation est couplé à un exercice physique d'intensité progressive, sur un vélo statique ou un tapis roulant.

Ce test se déroule toujours à l'hôpital ou en clinique avec un cardiologue, une infirmière spécialisée et du matériel de réanimation à proximité.

Chez la femme, on lui préfère souvent l'échographie de stress qui conjugue une échographie cardiaque à une stimulation du cœur, soit par l'effort, soit par la perfusion d'un médicament.

Pour qui ? L'épreuve d'effort est habituellement proposée aux plus de 50 ans qui ont des facteurs de risque multiples d'insuffisance coronaire (hypercholestérolémie, hypertension, tabac, sédentarité, stress, diabète, obésité, ménopause...), en cas de signes évocateurs d'insuffisance coronaire (douleur thoracique ou essoufflement à l'effort, notamment) et chez les sportifs.



## Anesthésie : certains patients se réveillent durant une opération

Le phénomène est suffisamment rare pour ne pas s'inquiéter sur la table d'opération. Mais quand il se produit, il peut causer un vrai traumatisme chez les patients concernés.

Avez-vous déjà rêvé que vous vous réveillez en pleine opération et que vous entendez les bruits des instruments chirurgicaux ? Hélas, ce scénario cauchemardesque a déjà été vécu par quelques patients (malchanceux).

Les anesthésistes du Collège royal des anesthésistes et de l'association des anesthésistes de Grande-Bretagne et d'Irlande quantifient le phénomène de réveil malgré l'anesthésie générale dans une étude. Ils ont passé au scalpel plus de 3 millions d'opérations réalisées pendant un an dans les deux pays. Les résultats ont de quoi affoler les phobiques de l'hôpital : 300 cas de réveils pendant l'opération malgré l'anesthésie ont été comptabilisés. Cela représente grosso modo un cas tous les 19 000 interventions.

Si les réveils se produisent pour la plupart au début ou avant



la fin de l'intervention chirurgicale, 41 % peuvent donner lieu à un traumatisme sur le long terme. Les personnes ayant été victimes décrivent des expériences de peur panique, de douleur, de choc ou encore d'incapacité à communiquer tout en étant paralysé.

90 % des réveils se déclenchent après avoir administré au patient une combinaison de médicaments tels qu'un décontractant musculaire (pour paralyser les muscles pendant l'opération) et d'autres médicaments qui font perdre conscience. Une erreur de dosage peut aussi être à blâmer, un traitement insuffisant pouvant laisser le patient paralysé sans réussir à l'endormir.

Le Dr Tim Cook, un des auteurs de l'étude, cité par la BBC, insiste sur le fait que ces réveils restent rares. Mais "ce rapport doit permettre aux anesthésistes d'être plus attentifs à la prévention des épisodes de "conscience" pendant les opérations".

**L'allaitement maternel protège les bébés prématurés des troubles intestinaux graves**

Les bébés prématurés ont besoin d'une protéine présente dans le lait maternel pour limiter les risques de développer des troubles intestinaux graves, selon une nouvelle enquête scientifique américaine.

Une protéine, la NRG4 (neurogénine-4), présente uniquement dans le lait maternel permettrait de protéger les enfants de troubles digestifs dangereux comme l'entérocolite nécrosoante (EN) en particulier chez le bébé prématuré, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Pathology*.

**Le lait maternel protège l'intestin des bébés**

L'entérocolite nécrosoante est une maladie qui touche les bébés prématurés et qui se caractérise par l'apparition de lésions dans l'intestin. Elle représente 8 à 12 % des infections néonatales des prématurés. Et, un bébé sur 3 atteint de cette pathologie décède prématurément. "Le lait artificiel est un facteur de risque connu de la maladie", rappelle l'auteur principal de l'étude, le Pr Mark R. Frey, de l'hôpital de Los Angeles pour enfants.

Les chercheurs de l'Hôpital pour enfants de Los Angeles ont mené des études in vitro (en laboratoire) et in vivo sur des animaux. Des rongeurs aux cellules infectées par la maladie ont été protégés par la protéine NRG4 que l'on trouve dans le lait maternel. Elle a empêché la perte de cellules intestinales de Paneth, qui protègent contre les dommages microbiens. Les résultats de cette étude suggèrent que la protéine NRG4 présente dans le lait maternel permet à l'enfant de protéger son intestin encore immature des infections. "Si un bébé nourri artificiellement rencontre une infection intestinale, il est à risque accru de lésion intestinale et de décès", explique le Pr Mark R. Frey.

"Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde", rappelle l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui recommande sur son site "l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois" et de "poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne".

# Pour bien entendre, mangez du poisson

*Vous pouvez ajouter la perte d'audition à la longue liste des troubles que l'on peut prévenir en mangeant du poisson. Les oméga-3 du poisson limitent les risques de presbycousie.*

On savait déjà que manger du poisson permet de prévenir la maladie d'Alzheimer et que le poisson est préférable à la viande si l'on veut éviter certaines formes de cancers. Voilà qu'une nouvelle étude publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition* nous incite à nouveau à mettre du poisson à nos menus si l'on veut continuer à bien entendre.

Selon cette étude, dirigée par le Dr Sharon Curhan, de l'École de médecine de Harvard, il y aurait un lien entre la consommation de deux ou plusieurs portions de poisson par semaine et une diminution du risque de perte d'audition.

Les chercheurs ont analysé les dossiers médicaux de plus de 65 000 femmes inscrites dans l'étude Nurse's Health Study.

Pendant vingt ans, ces femmes ont répondu à diverses questions portant notamment sur leur audition et sur leur régime alimentaire. Les femmes qui déclaraient manger du poisson comme le saumon, le thon en conserve, ou du flétan, au moins deux fois par semaine étaient



parmi celles qui souffraient le moins de presbycousie, une perte d'audition liée à l'âge. Selon le Dr Sharon Curhan, "c'est sans doute parce que la consommation d'aliments à longue chaîne Omega-3 comme les poissons gras, pourrait contribuer à une meilleure circulation san-

guine dans l'oreille. "La circulation du sang dans l'oreille interne doit être très bien réglée pour répondre à ses besoins énergétiques importants" explique le médecin dans le magazine *Time*. Toutefois, l'étude ne portant que sur les femmes, on ne sait pas encore si cet avantage sur l'audition

est le même chez les hommes. Il est déjà bien établi qu'une alimentation riche en oméga-3 est particulièrement bénéfique pour le cœur. Le maintien d'une bonne circulation sanguine semble être la clé qui permet de conserver un cœur et une ouïe en bonne santé.

## A petites doses, les oméga 3 réduiraient le nombre de crises chez les épileptiques

*Une nouvelle étude américaine affirme que de faibles doses quotidiennes d'oméga 3 permettraient de réduire la fréquence des crises épileptiques.*

Une équipe du département de Neurologie de l'Université de Californie a trouvé un nouveau moyen de réduire la fréquence de crises épileptiques, chez les patients qui ne répondent plus aux traitements médicamenteux : ingérer quotidiennement une petite dose d'oméga 3. Présents dans les poissons gras et les huiles végétales, ainsi que sous forme de complément alimentaire, les oméga 3 pourraient en effet réduire le nombre de crises épileptiques chez les personnes atteintes de cette maladie.

**La fréquence des crises réduite de plus de 30 %**

Pour leur étude, les scientifiques ont fait appel à 24 participants épileptiques, sur qui les traitements médicamenteux ne faisaient plus effet. Chaque patient était soumis à trois types de compléments alimentaires, dont chacun devait être pris 10 semaines consécutives, et espacés de 6 semaines. L'expérience comprenait un complément contenant une



faible dose d'oméga 3 (3 fois par jour, soit 1,08mg/jour), un complément à haute dose d'oméga 3 (six fois par jour, soit 2,16

mg/jour), et un complément ne contenant que du placebo. L'étude a alors montré que le plus petit nombre de crises (12 par

mois) était observé lorsque les patients prenaient le complément à faible dose d'oméga 3. La prise du complément à haute dose d'oméga 3 se traduisait par 17 crises par mois, alors que le placebo était synonyme de 18 crises par mois. Ainsi, la prise du complément contenant une faible dose d'oméga 3 se traduisait par une baisse de 33,6% du nombre de crises d'épilepsie. D'autre part, deux des 24 patients n'eurent aucune crise lors de la prise de cette même faible dose. Une explication des chercheurs résiderait dans le fait que les oméga 3 auraient en effet posé sur la pression sanguine et donc sur le risque cardio-vasculaire, très élevé et synonyme de crises chez les personnes épileptiques. « Si notre étude requière une confirmation par d'autres travaux, l'ampleur de l'effet de faibles doses d'oméga 3 sur la fréquence des crises épileptiques est la même que les traitements médicaux antiépileptiques », se réjouissent les chercheurs.

## RD CONGO: L'opposition accuse les autorités d'entraver sa campagne au Kasai

Le principal parti de l'opposition congolaise a accusé lundi les autorités d'entraver sa campagne dans son fief de Mbuji-Mayi au Kasai, dans le centre de la République démocratique du Congo (RDC) à moins de trois semaines des élections prévues le 23 décembre. Le président fédéral de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au Kasai oriental, Me Denis Kalombo, a accusé le gouverneur Alphonse Ngoyi Kasanjji d'être venu samedi au siège de campagne de l'UDPS «avec ses partisans» et d'avoir ordonné «qu'on enlève les affiches de campagne de notre président Félix Tshisekedi pour les remplacer par celles du candidat du FCC (majorité) Emmanuel Ramazani Shadary».

LUDPS «déploie l'arrestation de militants, l'encercllement de son siège dans la nuit de dimanche à lundi par les forces de sécurité et des affiches de campagne arrachées».

Au total 45 militants ont été arrêtés en 48 heures, selon une source proche du président et candidat de l'UDPS à la présidentielle, Félix Tshisekedi, élu de la région diamantifère de Mbuji-Mayi. «Les policiers sont en train de partir (du siège), il y a une présence discrète.

Le président du parti (Tshisekedi) a lancé des appels au calme», a ajouté le même source.

«Pour des raisons de sécurité on a déployé des policiers» autour du siège de l'UDPS, a indiqué un membre du cabinet du gouverneur, Vincent Ngoyi. Il a ajouté que les militants de l'UDPS avaient «causé beaucoup de casses le samedi». Des militants de l'UDPS s'étaient déjà affrontés à des partisans du gouverneur Ngoyi Kasanjji à Mbuji-Mayi mardi dernier, jour du retour à Kinshasa de Félix Tshisekedi et de son allié Vital Kamerhe.

Les deux hommes ont regagné la RDC après une tournée en Europe et en Afrique.

Riche en diamant, le Kasai a basculé dans la violence entre septembre 2016 et mi-2017.

Les violences attribuées aux forces de sécurité et aux milices Kamulua Nsapu ont fait plus de 3.000 morts et 1,4 million de déplacés de sources humanitaires, onusienne et catholique.

## Est de la RD Congo: une quinzaine de morts dans des combats entre armée et rebelles

Une quinzaine de personnes ont été tuées dans des combats dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) entre l'armée et des rebelles regroupés autour d'un ancien officier dans la province du Sud Kivu, ont indiqué des sources militaires. Les affrontements, qui se poursuivaient lundi dans le territoire de Fizi, mettent aux prises l'armée aux rebelles Yakutumba, du nom de l'ex-officier William Amuri Yakutumba qui mène une rébellion contre le président Joseph Kabila. Ces miliciens seraient alliés aux rebelles du Front national de libération (FNL) du Burundi voisin, selon plusieurs sources de la région, citées par l'AFP. «Les rebelles ont déjà perdu 12 combattants, parmi eux le commandant Alida, l'adjoint de Yakutumba», a déclaré un porte-parole de l'armée dans la région, le capitaine Dieudonné Kasereka. «Trois soldats sont morts noyés avec leurs armes dans une rivière», a-t-il ajouté. En septembre 2017, la milice Yakutumba avait directement menacé l'une des grandes villes de la province du Sud Kivu, Uvira, grand port sur le lac Tanganyika en face de Bujumbura. La Mission des Nations unies au Congo (Monusco) avait dû intervenir avec des hélicoptères. En février de cette année, l'armée congolaise avait affirmé avoir «anéanti» les Yakutumba lors d'une offensive. Plus d'une centaine de groupes armés sont répertoriés dans l'Est de la RDC. Des élections sont prévues le 23 décembre dans le pays pour désigner un successeur au président Kabila et élire des législateurs.

## RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL: Les 2 parties au conflit mercredi à Genève

Les deux parties au conflit du Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, se rencontreront, mercredi à Genève (Suisse), sous les auspices de l'Envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental, Horst Koehler, en vue d'évoquer les prochaines étapes du processus de règlement onusien et dresser un bilan des développements survenus depuis l'arrêt des pourparlers en 2012.

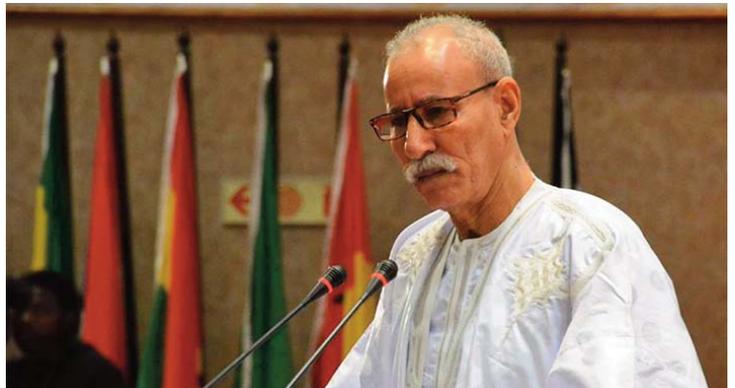
Pour la première fois depuis l'échec des négociations de Manhasset aux Etats-Unis en 2012, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, sera face à face avec Khatri Addouh, le chef de la délégation sahraouie aux négociations à Genève, en présence de Horst Koehler, qui a déclaré à sa prise de fonction que sa mission était de mettre fin au conflit vieux de 43 ans.

Ces négociations, auxquelles l'Algérie et la Mauritanie ont été conviées en tant qu'Etats voisins, verront aussi la participation du côté sahraoui, du coordinateur sahraoui avec de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), M'hamed Khaddad, du représentant sahraoui auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, ainsi que la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Fatima Elmehdi et le conseiller auprès du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Ali Zerouali.

Le Maroc a, également, rendu public la composition de sa délégation officielle à Genève.

Selon la presse marocaine, elle sera conduite par le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, qui sera accompagné notamment du directeur général des études et de la documentation (DGDE - service de renseignements), Mohamed Yassine Mansouri.

Organisée à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Koehler, la réunion de Genève est prévue sur deux jours (5 et 6 décembre) et devra permettre d'accélérer la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, selon les exigences des résolutions de l'ONU, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à autodétermination, dont celle adoptée en avril 2018 (2414) qui avait appelé



les deux partis au conflit à «reprendre les négociations, sans conditions préalables et de bonne foi».

Dans ses invitations adressées aux parties au conflit, M. Kohler a souligné que le «principal objectif» de ces pourparlers était «d'évoquer les prochaines étapes à même de relancer le processus politique, outre l'évaluation des développements enregistrés depuis l'arrêt du processus de Manhasset en 2012».

Dans ce contexte, le Front Polisario a affirmé avoir été toujours disponible à reprendre les négociations avec le Maroc, sous l'égide de l'ONU, sans conditions préalables avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit sahraoui sur la base du respect de la légalité internationale et des résolutions de l'ONU, qui garantissent au peuple sahraoui son droit à autodétermination.

D'ailleurs, le Front Polisario n'a pas cessé de formuler l'espoir de voir le processus du règlement du conflit marquer un tournant décisif, cette année, insistant sur des négociations directes et qui devrait permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

### Relancer le processus après plusieurs années de blocage marocain

Après un blocage du processus qui dure depuis le cessez-le-feu au Sahara

occidental, en raison des obstacles mis en place par le Maroc au fil des ans pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légalité internationale, M. Kohler a convaincu les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, à se rencontrer à nouveau autour de la table des négociations.

A la veille de cette réunion, le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a souligné que la délégation sahraouie participera avec «une volonté sincère de progresser vers une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Dans sa dernière présentation sur la situation du Sahara occidental, au Conseil de sécurité en début novembre, l'émissaire de l'ONU a insisté en effet sur l'urgence de relancer le processus de règlement de la question sahraouie qui permettrait une «solution mutuellement acceptable qui garantirait l'autodétermination du peuple sahraoui».

«L'objectif reste celui de reprendre les négociations directes entre les parties au conflit en 2018», avait-il plaidé, d'autant plus que le processus de paix lancé par l'ONU débuts des années 80 se trouve actuellement dans l'impasse en raison de multiples entraves dressées par le Maroc pour

empêcher le règlement du conflit.

Saluant l'initiative de l'Envoyé spécial de l'ONU, pour la relance des négociations, le coordinateur sahraoui avec la Minurso, M'hamed Khaddad, a affirmé que la démarche de M. Kohler s'inscrit dans l'esprit des différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant la reprise des pourparlers en vue de parvenir à une solution durable au conflit sahraoui qui soit «conforme à la lettre et à l'esprit des décisions pertinentes» de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) devenue Union africaine (UA) et des Nations unies (ONU).

Le rendez-vous de Genève intervient dans une conjoncture où le dossier de la cause sahraouie a enregistré d'importants développements, marqués notamment par les verdicts de la CJUE, établissant la distinction entre le Maroc et les territoires sahraouis occupés, ainsi que la réduction du mandat de la MINURSO de douze mois à six mois par le conseil de sécurité de l'ONU.

Le Sahara occidental demeure la dernière colonie en Afrique occupée par le Maroc.

La question sahraouie est inscrite depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes et est soumise au règlement 1514 du Conseil de sécurité qui comprend la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

## Les rencontres entre les 2 parties au conflit

Les deux parties au conflit du Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, s'étaient rencontrés plusieurs fois depuis l'invasion des territoires sahraouis par le Maroc en 1975, avant de tenir, sous les auspices de l'ONU, des négociations directes pour le règlement du conflit, conformément à la légalité internationale et les résolutions de l'ONU, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à autodétermination.

Voici quelques repères dans les rencontres et discussions, certaines

secrètes, entre le Maroc et le Front Polisario: - 1979 à Bamako (Mali): premier contact direct.

- 1989: rencontre à Marrakech entre le roi Hassan II et une délégation du Polisario - 1983 à Alger - 1996 à Genève - 1997 à Londres - 2001 à Wyoming aux Etats unis d'Amérique, rencontre sous les auspices de James Backer, - 2009 à Durnshtain (Autriche) - 2010 à Westchester (USA) - Long Island (USA) 2010 - deux rencontres - et 2011) - 2001 à Mellieha (Malte) Pour ce qui est des négociations directes sous les auspices

de l'ONU, les ronds de discussions s'étaient tenus en: - 1993 à Al ayouun occupée, - 1997, juillet, à Londres - 1997, août, à Lisbonne - 1997, septembre, à Houston - 2000, juillet, à Genève, sur le programme de mesures de confiance. - 2000, septembre, à Berlin - A Manhasset (Juin et août 2007, Janvier et mars 2008) ainsi que mars 2012, sous les auspices de l'émissaire de l'ONU, Christopher Ross, dans le cadre de la résolution onusienne 3437 de novembre 1979.

## PALESTINE:

**Le Croissant-Rouge turc envoie 8,5 tonnes de médicaments à Ghaza**

Le ministre palestinien de la Santé, Jawad Awwad, a annoncé lundi que le ministère de la Santé a reçu 8,5 tonnes d'aide médicale fournie par le Croissant-Rouge turc destinée pour les populations palestiniennes vivantes à Ghaza, a rapporté l'agence palestinienne Wafa.

Le ministre palestinien de la Santé a indiqué que son département a dépêché deux camions pour acheminer cette aide médicale d'une valeur estimée à 274 000 dollars, comprenant des médicaments pour traiter les maladies chroniques telles que le cancer et les maladies du rein, a ajouté la même source, précisant que le convoi d'aide médicale devrait arriver à sa destination lundi. De son côté, le président du Croissant-Rouge Turc, Karam Kannik, a affirmé que le soutien de la Turquie à la Palestine sera permanent, en particulier dans le domaine de la santé, dénonçant dans ce contexte le blocus imposé à la bande de Ghaza par Israël, qui a affecté négativement tous les domaines en particulier les besoins en médicaments pour les populations de l'enclave palestinienne.

Le ministre palestinien de la Santé a apprécié le soutien apporté par la Turquie à la bande de Ghaza, affirmant que de nombreux projets vitaux ont été fournis par la Turquie à la Palestine dans tous les domaines, particulièrement dans le secteur de la santé.



## YÉMEN:

**Arrivée du médiateur de l'ONU à Sanaa**

Le médiateur de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, est arrivé lundi dans la capitale Sanaa dans le but d'amener les deux parties au conflit au Yémen à participer aux consultations de paix prévues en Suède.

M. Griffiths est arrivé à l'aéroport de la capitale yéménite mais n'a fait aucune déclaration, selon des médias. Sa visite intervient alors que 50 éléments du mouvement «Ansarallah» Houthis blessés lors des combats, doivent être évacués vers Oman à bord d'un avion affrété par l'ONU, une geste de «confiance» préalable à des négociations de paix, a annoncé à Ryadh la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

Le colonel saoudien Turki al-Malliki, porte-parole de la coalition, a déclaré dans un communiqué que

l'autorisation de lundi était donnée «à la demande» du médiateur de l'ONU pour le Yémen «pour des raisons humanitaires» et comme «mesure destinée à instaurer la confiance» avant les pourparlers prévus sous peu en Suède.

Il a souligné que la coalition soutenait les efforts de M. Griffiths «pour parvenir à une solution politique», ainsi que les mesures d'ordre «humanitaire» pour alléger les souffrances des civils.

La question de l'évacuation d'insurgés blessés avait été à l'origine de l'échec de pourparlers en septembre à Genève. Les Houthis avaient accusé l'Arabie saoudite, qui contrôle l'espace aérien yéménite, d'avoir empêché le départ de blessés et de ne pas avoir donné de garanties pour le voyage en toute sécurité

de la délégation houthis. En attendant, un avion affrété par l'ONU doit arriver à Sanaa pour évacuer 50 Houthis blessés vers Mascate, capitale du sultanat d'Oman.

Ils seront accompagnés par trois médecins yéménites et un autre de l'ONU, ainsi que par 50 membres d'une escorte.

L'envoyé spécial de l'ONU s'est entretenu ces derniers jours avec des responsables des Houthis et du gouvernement yéménite, séparément, pour préparer les négociations. D'après l'ONU, près de 10.000 personnes ont été tuées depuis que la coalition s'est mêlée au conflit en 2015. Le conflit au Yémen a aussi provoqué une crise humanitaire avec des pénuries graves de nourriture, d'eau et de traitements médicaux.

## SYRIE:

**Un chef terroriste de Daech tué dans un raid de la coalition**

Un porte-parole de la coalition internationale en Syrie a affirmé lundi qu'un chef du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), impliqué dans le meurtre du travailleur humanitaire américain Peter Kassig et d'autres prisonniers occidentaux de l'EI avait été tué dans un raid de la coalition.

Ce chef terroriste était accusé d'être impliqué en novembre 2014 dans le meurtre de Peter Kassig, enlevé en Syrie en 2013 et tué par décapitation en novembre 2014. Il «a été tué et des informations supplémentaires seront disponibles après une évaluation complète», a dit dans un communiqué Sean Ryan, porte-parole américain de la coalition.

Cette dernière avait annoncé dimanche soir l'avoiron ciblé lors de frappes dans le désert syrien, où se trouve le dernier foyer du groupe EI dans le pays.

Il est aussi «associé à et directement impliqué» dans le meurtre de plusieurs autres prisonniers, a ajouté Sean Ryan. Peter Kassig, qui avait fondé en 2012 une organisation humanitaire, était âgé de 26 ans.

La coalition internationale est intervenue en Syrie et en Irak à partir de 2014 pour contrer l'expansion de l'EI qui avait pris le contrôle de vastes territoires à cheval en Syrie et en Irak

## IRAK:

**L'ONU évoque une baisse de violence jamais enregistrée depuis 6 ans**

La mission d'assistance des Nations unies en Irak (Unami) a relevé dimanche l'amélioration de la situation sécurité dans le pays évoquant une «baisse de violence» jamais enregistrée depuis six ans, ont rapporté des médias locaux.

«Le mois de novembre a été le moins meurtrier pour la population civile en Irak en six ans», ont rapporté dimanche des médias irakiens citant un communiqué de la mission onusienne, faisant état de 41 civils tués et 73 autres blessés dans des «actes terroristes, violences et conflit armé» en Irak au cours du mois de novembre 2018. Le plus grand nombre de victimes a été enregistré à Bagdad (23 morts), suivie de la province de Ninive (8 morts) et celle d'al-Anbar (4 morts), a ajouté le communiqué, soulignant un «bilan le moins meurtrier depuis novembre 2012».

«Il ne s'agit pas là de simples chiffres, il s'agit d'êtres humains et de familles.

Mais ces chiffres, même s'ils sont tristes, reflètent une tendance à la baisse du niveau de violences alors que le pays se remet de sa guerre contre le terrorisme et avance vers un avenir stable et florissant», a déclaré Jan Kubis, le représentant spécial des Nations Unies en Irak. Les autorités irakiennes ont mis fin en décembre 2017 au terme d'une vaste opération aux attentats perpétrés par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) notamment dans les centres urbains des grandes villes du pays. L'Irak s'est engagé ces dernières années dans un vaste programme de développement socio-économique après avoir édifé tout l'arsenal politique et institutionnel.

APS

## EGYPTE - ITALIE:

**L'Egypte refuse de mettre en cause des policiers dans le meurtre d'un Italien au Caire**

L'Egypte refuse de mettre en cause certains de ses policiers soupçonnés par l'Italie d'être impliqués dans le meurtre d'un étudiant italien en 2016 dans la banlieue du Caire par manque de «preuves», ont affirmé les autorités.

Début 2016, le corps de Giulio Regeni, docteur de 28 ans spécialisé dans les mouvements syndicaux, avait été trouvé atrocement mutilé et torturé dans la banlieue du Caire.

Cette affaire avait considérablement refroidi les relations entre les deux pays, Rome accusant les autorités égyptiennes de ne pas coopérer suffisamment dans l'enquête.

Les procureurs italiens chargés du dossier s'étaient rendus la semaine dernière au Caire et pourraient ouvrir une enquête formelle contre plusieurs membres des services secrets égyptiens, selon les médias italiens. Le gouver-



nement égyptien a toujours rejeté l'hypothèse d'une implication de ses services de sécurité.

«Les accusations doivent être fondées sur des preuves et non sur des doutes», a déclaré dimanche soir dans un communiqué l'Organisation générale de l'information (SIS, en anglais). Les procureurs égyptiens et italiens se sont entretenus mercredi au Caire, selon une source judiciaire citée

par le SIS. Les magistrats italiens ont demandé à leurs homologues qu'ils approuvent «l'inscription d'un certain nombre de policiers égyptiens sur le registre des suspects en Italie», a indiqué la source.

Selon cette dernière, les procureurs italiens soupçonnent des policiers d'avoir recueilli des informations sur l'étudiant Italien.

«C'est ce que le parquet général égyptien avait déjà

rejeté lors de réunions précédentes avec son homologue italien», a déclaré la source, évoquant une absence «d'indices solides». La semaine dernière, le ministre italien des Affaires étrangères, Enzo Moavero Milanesi, avait convoqué l'ambassadeur d'Egypte à Rome pour «inciter» Le Caire à faire toute la lumière sur ce meurtre.

Rome a régulièrement accusé les autorités égyptiennes de «lenteur et de manque de coopération» dans cette affaire. Le président de la Chambre des députés, Roberto Fico, a annoncé la semaine dernière que la Chambre entendait rompre tout contact officiel avec le Parlement égyptien.

L'Italie avait rappelé son ambassadeur en avril 2016 mais un nouveau diplomate a toutefois été envoyé au Caire un an et demi plus tard.

## ISS: Les spationnautes se disent «prêts» à s'envoler pour l'ISS

Les trois spationnautes qui devront s'envoler pour la Station spatiale internationale (ISS) à bord d'une fusée russe Soyouz, premier vol humain depuis le lancement raté du 11 octobre dernier, se disent «prêts» et ont «confiance» en ceux qui ont conçu la fusée, ont rapporté dimanche, des médias.



Il s'agit de l'astronaute américaine Anne McClain, du spationnaute canadien David Saint-Jacques et du cosmonaute russe Oleg Kononko, qui décolle- ront à 11h31 GMT du cosmodrome russe de Baïkonour, au Kazakhstan, à destination de l'ISS pour une mission d'une durée de plus de six mois. Lors de la traditionnelle conférence de presse de veille de lancement, Anne

McClain, citée par des médias a assuré que l'équipe se sentait «vraiment prête», disant avoir «confiance» en l'agence spatiale russe Roskosmos, et l'enquête qu'elle a menée pour connaître les raisons de l'échec du dernier lancement. «Nous sommes prêts à partir et nous ne pensons pas à ça», a-t-elle dit en réponse sur ce lancement raté. A ce sujet, le com- mandant de bord

Oleg Kononko, a répondu de son côté que «le risque fait partie de notre métier», ajoutant avoir «totalement confiance» en l'équipe les ayant préparés pour le vol. «Nous sommes psychologiquement et techniquement prêts pour le décollage et n'importe quelle situation qui pourrait arriver à bord, Dieu nous en préserve», a ajouté le cosmo- naute de 54 ans, avant son qua-

trième vol spatial. Le 11 octobre, la fu- sée Soyouz qui de- vait emmener un cosmonaute russe et un astronaute américain vers l'ISS a été victime d'une défaillance du mo- teur au décollage. Cette défaillance avait déclenché l'éjection automa- tique de la tour de sauvetage de la fu- sée, dans laquelle se trouvait la cap- sule avec les deux hommes qui ont pu revenir sains et saufs sur Terre.

## TECHNOLOGIES

### Le Forum économique mondial relève les «progrès» de l'Algérie en matière des TIC

L'Algérie a réalisé de «nouveaux progrès» en 2018 dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) en se classant à la 83ème place au niveau mondial, après avoir gagné huit places par rapport au dernier classement de 2016, selon le dernier rapport du Forum économique mondial (FEM).

Les progrès relevés dans ce rapport sur la compétitivité mondiale pour cette année «traduisent les efforts consentis par l'Etat algérien pour le développement de la société de l'information et l'amélioration de l'accès à l'internet pour tous les citoyens», note la même source.

En outre, et au niveau régional, l'Algérie s'est positionnée à la tête des pays du Maghreb, quatrième en Afrique et neuvième parmi



les pays arabes. Elle est ainsi «leader» en Afrique en ce qui concerne l'accès aux services mobiles à large bande.

Il y a lieu de noter que cinq critères ont été pris en compte pour ce classement, à savoir le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile, à l'internet mobile et fixe et à l'internet très

haut débit via la fibre optique (FTTH), ainsi que le nombre d'utilisateurs à l'internet. Il est à rappeler que le Forum économique mondial, créé en 1971 et connu pour sa réunion annuelle de Davos, est une fondation à but non lucratif dont le siège est implanté à Genève en Suisse.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA  
Direction de l'Administration Locale  
Service de l'Animation Locale de  
l'Informatique, des Marchés et des Programmes  
N° 1270/DAL/SALIMP.

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE Immatriculation Fiscal 0.962160190488.17

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé au consultation N°16/2018 paru dans les quotidiens nationaux "EL HIWAR" en date du 15/07/2018 et DK NEWS en date du 14/07/2018, concernant:

- OPERATION N°01/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM kser el boukhari  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM kser el boukhari  
LOT N°01 : tables, chaises de cantine.- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine.  
- OPERATION N°02/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - briki mohamed  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - briki mohamed  
LOT N°01 : tables, chaises de cantine.- LOT N°01 : Equipement de cuisine et cantine.  
- OPERATION N°03/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - haouari boumediane-  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - haouari boumediane-  
LOT N°01 : tables, chaises de cantine.- LOT N°01 : Equipement de cuisine et cantine.  
- OPERATION N°04/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM tizi et mahdi.  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM tizi et mahdi.  
LOT N°01 : tables, chaises de cantine.- LOT N°01 : Equipement de cuisine et cantine.  
- OPERATION N°05/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM chellelet et addaoura  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM chellelet et addaoura  
LOT N°01 : tables, chaises de cantine.- LOT N°01 : Equipement de cuisine et cantine.

Que suite à l'évaluation technique et financière des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges, il a été décidé l'attribution provisoire du marché au profit de la Société :

- OPERATION N°01/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM kser el boukhari  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM kser el boukhari

LOT N°01 : tables, chaises de cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
000212058271281	EURL EQUIPEMENT GENERAL	30.00/52	28.00/28	58.00/80	486.115.00 DA	05 JOURS

- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
196926430021825	METIDJI ADLENE	48.00/52	28.00/28	76.00/80	4.359.758.55 DA	30 JOURS

- OPERATION N°02/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - briki mohamed  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - briki mohamed

LOT N°01 : tables, chaises de cantine.

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
198426020018634	Sayaoui Mohamed	37.37/52	28.00/28	65.37/80	540.000.00 DA	05 JOURS

- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
196926430021825	METIDJI ADLENE	46.50/52	28.00/28	74.50/80	4.359.758.55 DA	30 JOURS

- OPERATION N°03/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - haouari boumediane-  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM bouchrahil - haouari boumediane-

LOT N°01 : tables, chaises de cantine.

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
198426020018634	Sayaoui Mohamed	37.37/52	28.00/28	65.37/80	540.000.00 DA	05 JOURS

- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
196926430021825	METIDJI ADLENE	46.50/52	28.00/28	74.50/80	4.359.758.55 DA	30 JOURS

- OPERATION N°04/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM tizi et mahdi.  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM tizi et mahdi.

LOT N°01 : tables, chaises de cantine.

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
198426020018634	Sayaoui Mohamed	37.37/52	28.00/28	65.37/80	540.000.00 DA	05 JOURS

- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
196926430021825	METIDJI ADLENE	48.00/52	28.00/28	76.00/80	4.359.758.55 DA	30 JOURS

- OPERATION N°05/ Etude et Réalisation et Equipement demi pension (Catég 200 repas) a CEM chellelet et addaoura  
Equipement d'une demi pension (Catég 200 repas) a CEM chellelet et addaoura

LOT N°01 : tables, chaises de cantine.

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
198426020018634	Sayaoui Mohamed	37.37/52	28.00/28	65.37/80	540.000.00 DA	05 JOURS

- LOT N°02 : Equipement de cuisine et cantine

N° Fiscale	fournisseur	Note Tech	Note Fin	Note Tech+ Note Fin	Montant de l'Offre en T.T.C	délai
196926430021825	METIDJI ADLENE	48.00/52	28.00/28	76.00/80	4.359.758.55 DA	30 JOURS

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Médéa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Administration Locale-Service de l'Animation Locale de l'Informatique des marchés et des programmes, au plus tard trois (03) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

## 9E FICA: «Libre», un documentaire sur les migrants projeté à Alger

Le film «Libre», un documentaire émouvant sur l'accueil des réfugiés dans une région de France frontalière de l'Italie, a été projeté dimanche à Alger programmé dans le cadre du 9e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) en présence de son réalisateur, Michel Toesca.

Présenté en compétition du festival, ouvert samedi, le documentaire se focalise sur l'accueil des demandeurs d'asile qui ont fui leurs pays à cause des conflits, à travers le portrait de Cédric Herrou, un habitant de la vallée de la Roya à l'extrême sud-est de la France.

Sorti en 2018, le documentaire de 100 mn, s'intéresse à cet agriculteur qui croise un jour le chemin de ces réfugiés subsahariens refoulés d'Italie et décide de leur offrir un abri tout en les assistant dans leurs démarches administratives de demandeurs d'asile. Empreint d'émotions, «Libre» dessine le portrait de Cédric, partagé entre ses occupations agricoles et l'accueil des migrants dans son domicile, ce qui lui vaut d'être régulièrement perquisitionné par la police. Cédric, pour-



suivi en justice pour avoir aidé ces sans-papiers à s'installer et circuler en France, subit des pressions de la part des autorités judiciaires et policières.

Appuyé par des témoignages de migrants, le film s'attarde sur les conditions misérables des «sans papiers», souvent refoulés aux frontières par les autorités italiennes et françaises». Le documentaire montre éga-

lement des bénévoles comme Isabelle, infirmière qui prête ses services à ces réfugiés, parmi lesquels se trouve une femme enceinte. Les paysages naturels et paisibles de la Roya, cette région qui accueille des centaines de réfugiés fuyant les zones de conflits en Afrique notamment, ont servi de décors à ce film réaliste qui pointe du doigt les entraves aux demandes

d'asile. Présent à la projection, le réalisateur Michel Toesca, affirme que son documentaire traite sous un angle «humain» du drame des réfugiés qui, fuyant les violences dans leurs pays d'origine, font face au «dénûment de solidarité» et à la stigmatisation dans les pays accueils.

«A travers «Libre», j'ai voulu porter à l'écran l'hospitalité d'une vallée singulière qui défend une cause universelle», a-t-il résumé. Projeté en séance spéciale au dernier Festival de cinéma de Cannes (France), «Libre» a été salué par le public et le jury. Neuf documentaires sont programmés en compétition du 9e Fica qui prévoit également la projection de neuf fictions. Le 9e Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre à la Salle Ibn Zeydoun à raison de trois projections par jour. L'entrée est gratuite.

## «La voix des anges» de Kamel Laïche projeté en avant-première

Le long métrage de fiction, «La voix des anges», un mélodrame social explorant la société algérienne à travers sa jeunesse, du réalisateur Kamel Laïche, a été projeté en avant première dimanche soir à Alger.

D'une durée de 96mn, ce film a été présenté en compétition du 9e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), ouvert samedi à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryadh El Feth.

«La voix des anges» relate l'histoire de Mahrez, campé par Nassim Madani, un jeune algérois sans formation, sans occupation, ni grandes ambitions survivant de petits larcin la journée pour se payer des psychotropes dans son quartier populaire des hauteurs de la capitale.

En arrachant le portable d'un automobiliste, Mahrez se fait arrêté par les forces de l'ordre mais contre toute attente la victime, Khaled, un cinéaste

joué par Nidal El Melouhi, retire sa plainte et offre au jeune un travail sur son plateau de tournage. Cette rencontre change la vie du jeune homme qui oublie sur le plateau son père violent, son frère emprisonné, et sa mère battue et humiliée quotidiennement.

A partir de ce moment un autre film s'installe dans le film, celui qui est en tournage et qui aborde l'endoctrinement extrémiste des jeunes algériens pendant les années de terrorisme mettant en scène un autre jeune homme en détresse, aidé puis récupéré par une association clandestine.

Le film en tournage montre toutes les étapes d'endoctrinement jusqu'à l'épreuve ultime où le jeune homme doit abattre un homme de sang froid pour pouvoir rejoindre d'autres groupes terroristes dans le maquis.

Très enthousiasmé par son nou-

veau travail et par le monde de la production cinématographique Mahrez commence à rêver d'une vie meilleure pour lui et pour sa mère.

Avec deux histoires évoluant en parallèle et quelques lenteurs, «La voix des anges» tente cependant d'aborder un trop grand nombre de fléaux sociaux (drogue, violence faite aux femmes, extrémisme...) que le réalisateur a tenté de partager entre les deux trames tout en truffant le film d'une multitude de petites allusions à d'autres problématiques.

Le 9e Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre avec sept autres longs métrages en compétition dont «Le droit chemin» de Okacha Touita, «Rusty Boys» du Luxembourgeois Andy Bausch, «Une saison en France» du Tchadien Saleh Harounou, «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki.

## HISTOIRE LES PRÉPARATIFS DU 58<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU 11 DÉCEMBRE 1960 «Le colonel Baghdadi de l'ALN et l'acteur Mabrouk Ferroudj au rendez vous»



La commission de la commune de Khemis Miliana de préparatifs des festivités et journées nationales s'est réunie au cours de la semaine passée pour tracer le programme de la célébration du 58e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960. Cette réunion a été dirigée par Mme Abdelmoutaleb Bakhta, membre de l'APC et responsable de la culture et du sport ainsi que par les membres de l'APC et les présidents des associations culturelles et sportives de la ville. L'affiche des festivités contient un programme très riche avec la par-

ticipation des groupes de fanfares de la région, des troupes théâtrales et folkloriques, des groupes de chorale des établissements scolaires et des conférences prévues pour cet événement glorieux. La famille révolutionnaire sera présente à cette date importante pour parler sur le parcours des martyrs qui ont sacrifié leur vie pour ce pays. Le club de l'histoire Si M'hamed Bougara, l'association des activités culturelles ainsi que l'association des amis de Khemis Miliana organiseront une conférence qui sera animé par le co-

lonel de l'ALN le moudjahid Baghdadi, et l'artiste et l'acteur Mabrouk Ferroudj. La cérémonie officielle, qui sera présidée par le maire de la ville et les moudjahidines de la wilaya 4, aura lieu à la salle des conférences du siège de l'APC. Les établissements scolaires des trois paliers, l'université Djilali Bouanaama et les résidences universitaires ont tracé un programme à cette occasion. D'autres programmes aussi riches que variés, durant ces festivités, sont mis en œuvre à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Salim Ben

## TLEMCCEN

### Colloque international sur le patrimoine culturel et le développement durable prochainement

Un colloque international sur le patrimoine culturel et le développement durable sera organisé, mercredi et jeudi prochains, à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs.

Mis sur pied par l'université Aoubekr Belkaid de Tlemcen, sous le thème «Industrie du tourisme en Méditerranée», cette rencontre permettra d'aborder certains sujets liés aux moyens de concilier le développement durable, le tourisme et le legs culturel, d'associer des médias dans la promotion des zones archéologiques pour attirer les touristes et faire connaître des produits

d'artisanat et leur commercialisation.

Ce colloque, organisé en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, le musée public national de la calligraphie islamique, l'association «El Mouahidines», la ligue juvénile des activités culturelles de Tlemcen, vise à débattre des moyens pour améliorer l'image touristique dans le bassin méditerranéen, impliquer les médias dans la promotion de ce secteur et des sites archéologiques.

Il s'agira également de sensibiliser les touristes sur la nécessité de préserver les sites visités, a-



souligné la conservatrice du patrimoine au musée public précité, Mme Nacer Nadjet. Parmi les thématiques retenues figurent la situation du tourisme en Algérie et ses perspectives, le rôle de la presse dans le développement touristique, des monuments et des musées, la société civile

dans le développement touristique, la politique nationale en matière de protection du patrimoine archéologique entre autres. Des spécialistes venus de différentes wilayas et de plusieurs pays arabes prendront part à ce colloque, précise-t-on.

APS

## CINÉMA

### La 6<sup>e</sup> édition des journées du court métrage de Tlemcen les 5 et 6 décembre

La 6ème édition des journées du court métrage de Tlemcen aura lieu mercredi et jeudi prochains au Palais de la culture, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel. Plus d'une vingtaine de jeunes réalisateurs représentant différentes wilayas du pays à l'instar de Tlemcen, Oran, Mostaganem, Médéa, Alger, Tizi Ouzou, Ain Defla, Bordj Bou Arreridj, Blida, Tebessa, Djelfa, Guelma et Bechar, prendront part à cette mani-

festation cinématographique consacrée exclusivement au court métrage. «L'objectif est de créer un espace d'échanges entre les jeunes réalisateurs du pays et d'encourager les jeunes talents de Tlemcen à activer davantage dans ce genre filmique qui a besoin de s'affirmer sur la scène culturelle locale», a souligné le même responsable.

Bes meilleures œuvres seront primées à la clôture de ces journées dont la program-

mation comporte des œuvres aux thématiques variées comme l'histoire, les faits de société, l'humour et autres.

Les organisateurs de cette édition ont également prévu des conférences-débats, animées par des spécialistes du 7ème art. Les communicants aborderont le cinéma arabe à l'oreille du développement technologique et les techniques du montage et du découpage des séquences de films.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Les Chamois

Réalisateur : Philippe Lefebvre  
Avec : François Berléand, Isabelle Gélinas



Thomas et ses amis effectuent une excursion nocturne en motoneiges. Leurs véhicules tombent bientôt en panne. Etant hors piste, ils craignent de ne jamais être retrouvés... De son côté, Emma est sous le choc après avoir appris qu'elle n'est pas la fille biologique d'Etienne. Marie-Odile lui révèle le nom de son géniteur. Pendant ce temps, Dylan surprend Krystel et Thierry, qui viennent de passer la nuit ensemble, au lit.

**france 2 21:00**

## Rendez-vous en terre inconnue

Réalisateur : Pierre Stine



Pour son ultime départ en terre inconnue, Frédéric Lopez s'est envolé aux côtés du spationaute français Thomas Pesquet. Avec cet invité exceptionnel, il s'est rendu dans le nord de la Colombie, à la rencontre des Kogis, une communauté qui n'autorise que très rarement des étrangers à pénétrer sur son territoire. Ces Indiens vivent en autarcie dans la majestueuse Sierra Nevada de Santa Maria, plus haut massif côtier du monde. Pour eux, ce territoire est bien plus qu'une simple montagne. C'est le cœur du monde. Ils se considèrent comme les gardiens de notre Terre et se nomment : les Grands Frères. A leurs yeux, nous sommes les Petits Frères... ceux qui détruisent l'environnement et précipitent la fin du monde !

**france 3 21:00**

## Meurtres dans les Landes

Réalisateur : Jean-Marc Thérin  
Avec : Xavier Deluc, Barbara Cabrita



Le cadavre d'une femme est découvert à Hossegor, empalé sur l'œuvre de l'artiste Antoine Duprat qui s'appretait à être inaugurée. L'officier judiciaire Walter Beaumont enquêtait sur la victime trois jours auparavant, condamnée pour un trafic de billets. Il doit collaborer avec la capitaine Isabelle Hirigoyen. Beaumont, qui souhaite continuer seul ses premières investigations, se heurte au procureur, convaincu qu'un lien existe entre les deux affaires.

**CANAL+ 21:05**

## La mélodie

Réalisateur : Rachid Hami  
Avec : Kad Merad, Samir Guesmi



Le violoniste Simon Daoud participe à un programme éducatif dans un collège de la région parisienne. Après avoir fait connaissance avec Farid Brahimi, professeur principal de la classe de 6e4, le musicien en rencontre les élèves, particulièrement agités. Les premières rencontres entre le violoniste, personnage austère, et les bambins délutés sont un peu fraîches. Pendant ce temps, Arnold, un autre élève du collège, très timide et passionné de violon, observe discrètement le musicien depuis la cour.

**6 21:00**

## La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 13 saisons / 82 épisodes



Cinq semaines après le début de la compétition, trente concurrents espèrent encore décrocher leur ticket pour la finale. La compétition s'annonce d'autant plus féroce qu'il ne reste que huit places à pourvoir. Quinze d'entre eux se produisent devant le jury pour la deuxième fois. Au programme notamment : le duo de danseurs Dakota/Nadia, le sosie vocal du rocker Johnny Hallyday, Jean-Baptiste Guégan, le groupe de beatbox français Berywam, le jeune rappeur Farès, le fakir Dan Sperry ou encore l'acrobate Masha. Pour convaincre les jurés, ils ne disposent que de deux minutes.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°2033

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3	1			6	8				
9		4	6			3			
5	6			2	1				
	9	8	7	4					
		5							
6	3	2	5						
6	4		9	5		1	4		7
8		9	5	6		7	3	4	5
5	9			7	2			9	5

6	5			2	8		1		5	6			3	8
2		7	6		1				2		5	4		1
1	4			3	7				8	9			5	7
5	2	9	3						9	1	8		2	
		5									4			
7	1	4	2						8	2	6		1	
8	3			4	2				9	5			7	8
5		4	7		6				7		8	5		4
4	7			1	5				2	8			1	5



«L'art dentaire consiste à soigner les dents des clients et non à soigner la mise en terre des corps des défunts.»

Citation de Pierre Dac ; Avec mes meilleures pensées (2012)

## Mots croisés n°2033

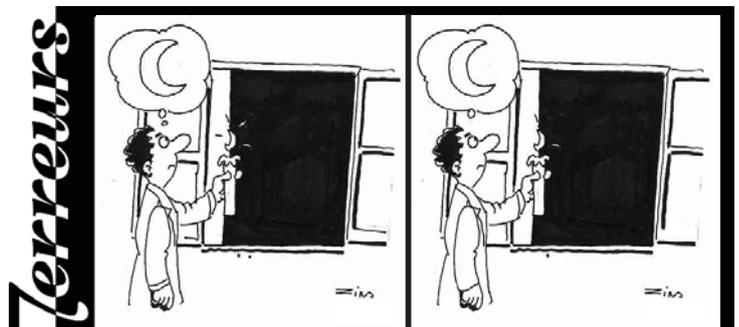
- 1- Qualité importante pour votre confort  
2- Gèreras avec sagesse  
3- Guinguette - Dirigeant  
4- Désinence verbale - Colla - Mot qui permet de rêver  
5- Dérapera - Choisi entre tous  
6- Administre - Faible - Marque de fête sur l'agenda  
7- Mettre en boule - Divisible par deux  
8- Mammifère nocturne arboricole - Il va lentement au Brésil  
9- Machine hydraulique - Tente de guérir  
10- Passerat au laminoir

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Abritons  
B - Parasite du foyer  
C - Sa présence porte chance - Chapelain  
D - Bien dans le coup - Bramerait  
E - Etre d'accord - Parfaitement crédible  
F - Synpathiques  
G - S'inquiéta (se) - Réduit la voiture  
H - Installés à part - Jeune cadre mis en réserve  
I - Mortel - Implora  
J - Conviendra - Grande nation - Soldat de la précédente  
K - Bonnes poudres pour le cuir - Plat du midi  
L - Calculeriez la valeur

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## TOKYO-2020: Les organisateurs s'engagent à maintenir leurs efforts

Les organisateurs des prochains Jeux olympiques de Tokyo-2020 ont promis, lundi de ne pas relâcher leurs efforts, boostés par les éloges appuyés reçus des hauts responsables du CIO, présents dans la capitale japonaise pour une série de réunions.

«Les louanges ont été nombreuses mais nous n'aurons pas l'arrogance de tomber dans la facilité. Nous ne devons pas nous laisser aller car il nous reste encore 600 jours», a déclaré le président du comité d'organisation, Yoshiro Mori, ajoutant que le comité d'organisation s'attend à ce que des difficultés et incertitudes surgissent d'ici aux Jeux, qui s'ouvriront le 24 juillet 2020.

Après des débuts chaotiques, les préparatifs des JO de Tokyo sont bien avancés et la construction des différents sites est globalement en ligne avec le calendrier, une situation qui contraste avec celle d'autres villes hôtes.

«Dans certaines villes, je dirais même dans la plupart, nous avons dû organiser des réunions de crise avec le Comité exécutif quelques mois avant les Jeux, et parfois, alors qu'il ne restait plus que trois mois, elles n'en étaient pas où vous êtes déjà», a vanté le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach.

Tokyo-2020 est cependant confronté à des défis majeurs, en premier lieu les fortes chaleurs qui tuent chaque été au Japon plusieurs centaines de personnes. Les organisateurs ont reconnu la semaine dernière que les mesures pour contrer le climat extrême, comme l'installation de brumisateurs mobiles ou le recouvrement des routes avec un revêtement spécial absorbant la chaleur du soleil, allaient peser sur les comptes.

Malgré tout, ont-ils assuré, la prochaine version du budget, qui doit être dévoilée plus tard dans le mois, ne dépassera pas l'enveloppe fixée précédemment à 1,350 milliards de yens (10,3 milliards d'euros).

Des inquiétudes étaient apparues récemment après un avertissement du Comité d'audit japonais, soulignant que les dépenses du gouvernement central dépassaient largement le montant prévu initialement.

Les organisateurs avaient répondu en affirmant que de nombreux coûts mentionnés dans le rapport n'étaient en réalité pas directement liés aux Jeux. Le chef de la commission de coordination du CIO, John Coates, a appelé à distinguer «les coûts opérationnels des Jeux et les investissements dans les infrastructures qui seront un héritage» de l'événement.

L'organisation des Jeux eux-mêmes «ne puisera pas dans les fonds publics», a-t-il insisté, sur fond de désaffection populaire de nombreuses villes à l'égard des JO.

## NBA Los Angeles Lakers battent Phoenix (120-96)

Les Los Angeles Lakers ont battu dimanche Phoenix 120 à 96 à domicile. Après un premier quart-temps poussif (31-21 pour Phoenix), LeBron James et ses coéquipiers ont appuyé sur l'accélérateur, surclassant Phoenix 40-15 dans le 2e quart-temps, puis ont géré leur avance après la pause.

Kyle Kuzma a inscrit 23 points pour les Lakers, et James, préservé en fin de rencontre, a ajouté 22 unités et délivré 8 passes décisives. Les Lakers, qui enchaînent une troisième victoire d'affilée, restent 6es de la conférence Ouest (14 v-9 d).

Phoenix, dont le meilleur marqueur Devin Booker a quitté ses coéquipiers, sur blessure, dès le 2e quart-temps, est dernier avec seulement 4 victoires en 23 rencontres.

APS

## FÉDÉRATION DE CYCLISME : Barbari et Douzi candidats à la présidence, l'AG électorale le 15 décembre

Barbari Kheiredine et Douzi Smail sont officiellement candidats pour le poste de président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue le 15 décembre (14h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger), a appris l'APS lundi de l'instance fédérale.

«La commission de candidatures qui s'est réunie lundi en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a validé les dossiers de candidature de Kheiredine Barbari, membre fédéral et président de la Ligue de Biskra et Douzi Smail, ex-directeur technique national (DTN) à la FAC et l'actuel directeur sportif du GS Pétrolier.», a ajouté la même source.

A l'issue de la démission du président de la FAC, Mabrouk Kerboua, le 10 novembre dernier pour des



raisons personnelles et de santé, une assemblée générale extraordinaire (AGEx) avait été organisée le 24 novembre afin d'installer les commissions de candidatures, de recours et de pas-

sation de consignes. Le vice-président de la FAC, Fertous Abbès, assure actuellement l'intérim de l'instance fédérale jusqu'au déroulement de l'AGE, prévue le 15 décembre, pour désigner un

successeur au président démissionnaire. Elu à la tête de l'instance le 16 février 2017, Mabrouk Kerboua, président de la Ligue de Mascara, avait présenté sa démission le 10 novembre.

## JUDO / CHAMPIONNATS ARABES 2019 : Marrakech hôte de l'événement du 21 au 24 février

Cinq championnats arabes de judo (différentes catégories) se dérouleront du 21 au 24 février 2019 à Marrakech (Maroc), a annoncé lundi l'Union arabe de judo (UJ).

«Marrakech sera la ville hôte de ce grand événement sportif, qui englobera la 14e édition du championnat arabe des clubs champions (seniors/messieurs), la 6e édition du

championnat arabe des clubs champions (dames), la 5e édition du championnat arabe des clubs champions (juniors/garçons), la 5e édition du championnat arabe des clubs champions (juniors/filles), et la 10e édition du championnat arabe Open de Kata» a précisé l'instance arabe dans un bref communiqué. Des invitations «ont déjà été adressées» aux différentes fédéra-

tions affiliées à l'Union arabe de judo, a encore précisé la même source dans son communiqué, en précisant que cette anticipation a été «préconisée» pour procurer suffisamment de temps aux pays participants, notamment, pour bien se préparer et pour accomplir les différentes démarches administratives nécessaires, comme l'obtention du visa d'entrée au Maroc.

## VOILE / ALGÉRIE - CHALLENGE NATIONAL DES MÉDIAS : La 2e édition le 12 décembre à Alger-Plage

La deuxième édition du Challenge national des médias se déroulera le 12 décembre 2018, à partir de 10h00, au niveau de l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Est), a annoncé lundi la Fédération algérienne de voile (FAV).

«Le succès de la première édition, disputée en 2017, a

encouragé la Fédération à renouveler l'expérience cette année encore», a indiqué la FAV dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel, en espérant «qu'encore une fois, la joie et la bonne humeur» seront au rendez-vous.

La première édition de ce Challenge national des médias a été disputée le 8

décembre 2017, également à Alger-Plage et c'est le Team de Boumerdes City qui l'avait emporté. En prévision de cette 2e édition, la FAV a appelé les différents médias nationaux (radios, chaînes de télévision et presse écrite) à «constituer leurs équipes dans les plus brefs délais».

L'an dernier, lors de la 1re édition, la compétition

s'était déroulée à bord d'un petit voilier, appelé caravelle, pouvant accueillir un équipage de cinq personnes.

Les journalistes étaient quatre, alors que le cinquième membre de l'équipage était un professionnel, dont la présence était indispensable, notamment, pour effectuer certaines manœuvres délicates.

## CANADA

### Le boxeur canadien Adonis Stevenson dans un état stable

Le boxeur canadien Adonis Stevenson était dans un état stable dimanche soir, une «bonne nouvelle» après son hospitalisation en «condition critique» samedi soir après la perte de son titre WBC des mi-lourds face à l'Ukrainien Oleksandr Gvozdyk, a indiqué son manager.

«L'état d'Adonis est passé de critique à une évolution vers la stabilité d'hier à aujourd'hui ce qui est, dans les circonstances, une bonne nouvelle», a twitté son manager Yvon Michel. «Il

reprend ses forces en sédation contrôlée», a-t-il ajouté, notant que le boxeur canadien était entouré par sa famille.

Yvon Michel n'a pas commenté les informations données par plusieurs médias québécois selon lesquelles Stevenson aurait été plongé dans un coma artificiel après son match perdu samedi contre Gvozdyk.

Le manager avait annoncé dimanche matin que son boxeur était «dans une condition critique aux soins intensifs, à l'hôpital, suite à son combat

contre Oleksander Gvozdyk». «J'ai discuté avec les gens de l'hôpital. Il était confus à son arrivée. On redoute une commotion cérébrale. C'est très inquiétant», avait déclaré son manager lors de la conférence de presse d'après-match à laquelle Stevenson ne s'était pas présenté.

Le manager de Stevenson a indiqué dimanche soir que «d'autres informations seront publiées quand il y aura du nouveau», se refusant à «d'autres commentaires d'ici là».

## MEXIQUE/D2

### L'Atlético San Luis remporte la finale en battant les Dorados de Sinaloa (4-2)

L'Atlético San Luis a battu dimanche les Dorados de Sinaloa (4-2), entraînés par Diego Maradona, après prolongation en finale retour du Tournoi de deuxième division mexicaine. L'équipe de Maradona s'était imposée 1-0 à l'aller jeudi sur sa pelouse.

Elle a mené deux fois au

score lors de la manche retour à San Luis Potosi (centre du Mexique), avant de s'écrouler. L'ex-capitaine de l'Argentine (58 ans) a suivi cette finale retour depuis les tribunes car il était suspendu après son expulsion jeudi: il avait «insulté des joueurs ou des membres du corps technique du club ad-

verse», selon la commission de discipline du championnat de D2. C'est son adjoint Luis Islas qui donnait les consignes aux joueurs depuis la touche.

Les vainqueurs des tournois d'ouverture (phase aller) et de clôture (phase retour) de la D2 s'affronteront pour déterminer quelle

équipe sera promue en première division. Ancien sélectionneur de l'Argentine de 2008 à 2010, Maradona a quitté en avril dernier son poste d'entraîneur d'Al-Fujairah SC, un club émirati de deuxième division, après 22 matches. Il a ensuite été brièvement président du Dinamo Brest, club biélorusse.

## COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) : Les Algériens pour un tir groupé réussi

Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, le CS Constantine, la JS Saoura, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey, tenteront mardi et mercredi en déplacement de poinçonner leur billet pour les 16es de finale et éviter une sortie prématurée.

En C1, le CS Constantine est appelé à sortir le grand jeu à Banjul face aux Gambiens de Gamtel pour espérer renverser la vapeur, une semaine après avoir été tenu en échec dans son antre de Chadid-Hamlaoui (0-0).

Le CSC, toujours sans entraîneur depuis le départ d'Abdelkader Amrani, démissionnaire, ne partira pas favori face à une équipe qui aura à cœur de confirmer le résultat de la première manche et du coup se qualifier au prochain tour.

Le champion d'Algérie sortant sera privé des services de Belkheir, Kacambega et Zitouni, libérés, alors que l'attaquant Belmokhtar et le gardien de but Li-man sont blessés.

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, la JS Saoura, aura une mission moins compliquée, lui qui se rendra en Côte d'Ivoire, avantagé par sa victoire décrochée à Béchar (2-0) contre le SC Gagnoa.

Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz devront tout de même rester vigilants face à une équipe ivoirienne qui va chercher à refaire son retard devant son public. La JSS aspire à faire mieux par rapport à sa première participation dans cette épreuve, quand les gars de Béchar s'étaient fait éliminer au tour préliminaire de l'édition 2017 par les Nigériens d'Enugu Rangers (aller : 1-1, retour 0-0).

### Coupe de la Confédération : l'USMBA sur du velours, jouable pour le NAHD

En Coupe de la Confédération africaine, l'USM Bel-Abbès, large vainqueur à l'aller (4-0) des Libériens de LISCR, ne devrait pas rencontrer de difficultés pour passer ce tour préliminaire, en dépit des problèmes internes vécus durant la semaine.

En effet, pas moins de 8 joueurs ont boycotté le déplacement à Monrovia pour protester contre le non-paiement de leurs salaires. Il s'agit du portier Ghoul, du capitaine Khali, de Legraa, Labani, Tabti, Zouari, Seguer et Belahouel.

L'entraîneur de la formation de la «Mekerra» Youcef Bouzidi est contraint ainsi de travailler avec un groupe réduit. Enfin le NA Hussein-Dey, vainqueur à Alger des Congolais des Diables noirs (2-0), aura bien des atouts à faire valoir, notamment sur le plan défensif, pour réussir son retour sur la scène continentale et revenir avec le billet qualificatif.

Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année de changer la périodicité de ses compétitions interclubs pour les aligner avec le calendrier européen.

En guise de transition, la nouvelle saison a débuté en novembre pour s'achever en mai. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.



### LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR): Le programme

#### Mardi et mercredi:

##### Aller

Koroki (Togo) - Jaraaf Dakar (Sénégal) 0-1  
SC Gagnoa (Côte d'Ivoire) - JS Saoura (Algérie) 0-2  
Elect Sport (Tchad) - Ittihad Tanger (Maroc) 0-1  
Ismaily (Egypte) - Le messenger de Ngozi (Burundi) 1-1  
Coton Sport Garoua (Cameroun) - ASFB (Burkina Faso) 1-3  
Zesco United (Zambie) - AS Sonidep (Niger) 2-1  
Light Stars (Seychelles) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) 1-5  
African Stars (Namibie) - Volcan Club de Moroni (Comores) 0-0  
Al-Ahli Benghazi (Libye) - FC Nouadhibou (Mauritanie) 1-2  
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Leones Vegetarianos (Guinée équatoriale) 2-0  
Nyasa Big Bullets (Malawi) - Gor Mahia (Kenya) 0-1  
Lobi Stars (Nigeria) - UMS Loum (Cameroun) 0-1  
Nkana (Zambie) - Uniao desportiva do Songo (Mozambique) 2-1  
Mbabane Swallows (eSwatini) - Simba Sports (Tanzanie) 1-4  
Jima Abajifar (Ethiopie) - ASAS Djibouti Télécom (Djibouti) 3-1  
Gamtel (Gambie) - CS Constantine (Algérie) 0-0  
Vipers SC (Ouganda) - Al-Merreikh (Soudan) 1-2  
Stade Malien (Mali) - Stade Centrafricain (Centrafrique) 1-0  
Mangasport (Gabon) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 0-1  
Bantu FC (Lesotho) - Township Rollers (Botswana) 1-1  
Club Africain (Tunisie) - APR FC (Rwanda) 0-0  
JKU Zanzibar (Zanzibar) - Al-Hilal (Soudan) 0-4  
Al-Hilal Juba (Soudan du Sud) - El-Nasr (Libye) 1-5  
Barrack Young Controllers (Liberia) - Horoya (Guinée) 0-1  
AS Otho (Congo) - Primeiro de Agosto (Angola) 2-4  
FC Platinum (Zimbabwe) - CNaPS FC (Madagascar) 1-1

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) :

#### Le programme

#### Mardi et mercredi:

##### Aller

Stade Abidjan (Civ) - Nouakchott King's (Mtn) 2-1  
AS Nyuki (Cod) - Al-Ahli Shendi (Sud) 0-1  
Orapa Utd (Bot) - Petro Atletico Luanda (Ang) 0-4  
Gomido (Tog) - Coton Tchad (Tch) 0-2  
AS Garde Nationale (Nig) - Hassania Agadir (Mar) 0-4  
Djoliba (Mli) - Génération Foot (Sen) 0-0  
LISCR (Lbr) - USM Bel-Abbès (Alg) 0-4  
Defence Force (Eth) - Enugu Rangers (Ngr) 0-2  
Wakriya AC (Gui) - Salitas FC (Bfa) 0-2  
Northern Dynamo (Sey) - Mfibwa Sugar (Tan) 0-4  
Ange Fatima (Rca) - DC Motema Pembe (Cod) 1-4  
Armed Forces (Gam) - San-Pedro (Civ) 1-1  
Silver Strikers (Maw) - Cercle Mbéri Sportif (Gab) 0-1  
Deportivo Unidad (Geq) - Elgeco Plus (Mad) 1-3  
Al-Ittihad (Lby) - Miracle Club (Com) 8-0  
Vital'O (Bdi) - New Stars (Cmr) 0-0  
Arta/Solar7 (Dji) - Kariobangi Sharks (Ken) 1-6  
Mukura Victory (Rwa) - Free State Stars (Rsa) 0-0  
Young Buffaloes (Esw) - Green Eagles (Zam) 0-2  
Diables Noirs (Cgo) - NA Hussein-déy (Alg) 0-2  
Al-Merreikh Juba (Ssd) - Green Buffaloes (Zam) 0-2  
Zimamoto FC (Zan) - Kaizer Chiefs (Rsa) 0-4

**NB :** l'Asante Kotoko (Ghana) est qualifié pour les 16es de finale au détriment du deuxième représentant du Cameroun, non connu et dont le délai de confirmation de l'identité a été dépassé.

## COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS : Hattab : «L'organisation de l'édition 2019 n'est pas une priorité»

L'organisation de l'édition 2019 de la Coupe d'Afrique des nations de football, attribuée dans un premier temps au Cameroun avant de lui être retirée par la CAF «ne constitue pas une priorité pour l'Algérie», a affirmé lundi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab.

«Le fait que l'Algérie dispose des moyens humains et matériels nécessaires pour récupérer l'organisation de cette CAN ne constitue pas une raison suffisante pour se lancer de ce projet. Il existe d'autres facteurs, tout aussi importants, et dont il faut tenir compte, car ayant un impact direct sur d'autres secteurs» a indiqué le MJS devant les journalistes, lors d'une journée de sensibilisation et de lutte contre la sédentarité à l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger).

Vendredi, en marge de la phase finale de la CAN-2018 (Seniors/Dames) disputée au Ghana, la Confédération africaine de football (CAF) avait annoncé le retrait officiel de l'organisation de la CAN-2019 (Seniors/Messieurs) au Cameroun. Une décision qui a dès lors ouvert la porte à d'autres nations, intéressées par la récupération de l'organisation de cette compétition continentale. «Une chose est sûre : aucune décision ne sera prise à la hâte» a assuré le MJS, en affirmant que l'Algérie procèdera à une étude détaillée avant de se prononcer sur l'organisation d'une compétition.

Hattab a assuré par ailleurs que «dans l'immédiat, la priorité pour l'Algérie est d'achever ses grands projets», en termes d'infrastructures, tout en assurant «un bon accompagnement à la jeunesse et au sport national», pour progresser et revenir aux devants de la scène.

De toute son histoire, l'Algérie n'a organisé qu'une seule Coupe d'Afrique des nations (Seniors/Messieurs). C'était en 1990, et c'est elle qui a été sacrée, en dominant en finale le Nigeria (1-0). L'Algérie a été désignée pays hôte du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2022 et réservé uniquement aux joueurs «locaux».

## COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (1/8<sup>ES</sup> DE FINALE - RETOUR) : Les Sétifiens pour renverser la vapeur à Djeddah

L'ES Sétif, battue en match aller face par les Saoudiens du Ahly (0-1), tentera de renverser la vapeur mardi à Djeddah (18h00, algériennes), en match comptant pour les 1/8es de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs champions de football.

«Nous devons bien nous préparer pour ce match. C'est vrai que nous allons débiter cette deuxième rencontre avec un retard d'un but. Cependant, j'estime que rien n'est encore perdu. C'est ce que j'ai essayé de dire aux joueurs. Cela dit, le plus important, c'est d'essayer de mettre les meilleurs atouts de notre côté», a affirmé le nouvel entraîneur de l'Entente Noureddine Zekri.

Le déclin ne s'est fait pas attendre avec l'arrivée de Zekri à la barre technique, en remplacement du Marocain Rachid Taoussi, puisque l'équipe reste sur une retentissante victoire sur la pelouse du leader l'USM Alger (1-0) jeudi dernier, en mise à jour de la 11e journée du championnat de Ligue 1.

Les Sétifiens seront appelés à puiser dans leurs réserves pour renverser la vapeur face à un adversaire, tenu en échec vendredi dernier à domicile par Al-Fayha FC (1-1) en championnat local.

La formation du Ahly pointe à la troisième place au classement du championnat saoudien (23 points), accusant un retard de cinq unités avec le leader Al-Hilal. L'ESS aura à cœur de rejoindre le MC Alger en quarts de finale.

Le Mouloudia a composé son billet mercredi dernier à l'issue de sa victoire au stade du 5-juillet face à l'autre équipe saoudienne d'Al-Nasr (2-1).

En match aller, le «Doyen» l'avait emporté (1-0). Le troisième représentant algériens dans épreuve lucrative l'USM Alger a chuté lourdement en match aller à Omdurman face aux Soudanais d'Al-Merrikh (4-1). La seconde manche se jouera lundi 10 décembre au stade Omar-Hamadi.

Le dernier match de ces 1/8es de finale opposera mardi 11 décembre Raja de Casablanca (Maroc) et Al-Ismaïy (Egypte). Cinq clubs ont assuré jusque-là leur qualification pour les quarts de finale : Union d'Alexandrie (Egypte), Al-Hilal (Arabie saoudite), MC Alger (Algérie), Al-Wasl SC (Emirats arabes unis), et ES Sahel (Tunisie).

La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

## SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2019: ES Tunis - Raja Casablanca le 4 janvier à Radès

La Supercoupe d'Afrique de football mettra aux prises la formation tunisienne de l'ES Tunis et le club marocain du Raja Casablanca le 4 janvier 2019 à Radès (Tunis). L'EST, où évolue l'international algérien Youcef Belaili, a remporté la Ligue des champions face aux Egyptiens d'Al-Ahly (1-3, 3-0) et le Raja s'est adjugé la Coupe de la Confédération en dépit de sa défaite (1-3) face aux Congolais de l'AS Vita Club, dimanche soir au stade des «Martyrs» de Kinshasa (aller 3-0).

Les Tunisiens représenteront le continent africain à la Coupe du monde des clubs qui se déroulera aux Emirats arabes unis du 12 au 22 décembre. L'ES Tunis affrontera en quarts de finale le gagnant du match d'ouverture entre le club émirati d'Al-Ain et les Néozélandais de Team Wellington, le 15 décembre au stade de Hazza Bin Zayed.

## COMPÉTITIONS EUROPÉENNES DES CLUBS : L'assistance vidéo à l'arbitrage introduite dès février en C1 et en C3 (UEFA)

L'Union européenne de football (UEFA) a annoncé lundi que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera utilisée dès les huitièmes de finale de Ligue des champions, prévus en février 2019, ainsi que lors de la finale de l'Europa League.

L'instance gouvernante du football européen avait déjà annoncé vouloir recourir à la VAR pour la prochaine édition de la Ligue des champions en 2019-2020, ce qui a fini par se confirmer lundi, lors d'un Conseil exécutif à Dublin.

«Si nous pouvons le faire avant, pourquoi pas ?», a ajouté le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin dans une déclaration à la presse, faite lors de ce Conseil exécutif en Irlande. «Nous sommes prêts à utiliser la VAR plus tôt que prévu, et nous sommes convaincus que ce sera bénéfique pour nos compétitions, dans la mesure où cela apportera une aide à certains de nos arbitres dans la réduction du nombre des décisions erronées», a ajouté le patron du foot européen.

L'assistance vidéo est déjà utilisée dans la plupart des championnats européens majeurs, comme en France, en Espagne, en Allemagne et en Italie. L'UEFA a également confirmé lundi son utilisation l'été prochain pour la finale de la Ligue Europa, le «Final Four» de la Ligue des nations et l'Euro Espoirs.

APS

## LIGUE 2 : L'ASM Oran table sur le mercato pour se refaire une santé

Des changements seront opérés au sein de l'effectif de l'ASM Oran à l'occasion du mercato d'hiver dans l'espoir de sauver le club du danger de la relégation qui le guette, selon le président de la section football de cette formation de Ligue 2 de football Mobilis.



«Le mercato hivernal tombe à point nommé pour injecter du sang neuf à l'équipe qui a réalisé un parcours décevant lors de la phase aller. Nous sommes en train de voir comment renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs, tout en recalant d'autres qui n'ont pas donné satisfaction», a déclaré Larbi Oumamar à l'APS. L'ASMO a terminé, vendredi passé, la phase aller par une énième contre-performance à domicile en se contenant d'un nul vierge (0-0) face à l'US Biskra. L'équipe n'a plus gagné depuis la 8e journée, ce qui lui a valu une peu reluisante 13e place au classement sur 13

points, devant de deux unités seulement le 14e et premier reléguable, l'USM El Harrach. «L'entraîneur Slimani a demandé à ce qu'il y ait du renfort dans les trois secteurs de jeu : la défense, le milieu et l'attaque. On va tout faire pour engager les joueurs au profil recherché», a assuré Oumamar, également membre du bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF).

Pour ce responsable, le parcours de l'ASMO, lors de la première partie de la saison, n'était nullement prévisible, surtout que le club avait tablé sur l'accession en Ligue 1 en fin d'exercice. «Nous avons recruté plu-

sieurs joueurs chevronnés lors du mercato estival dans l'espoir de jouer l'accession en Ligue 1, malheureusement les choses n'ont pas fonctionné de la manière souhaitée», a-t-il regretté, ajoutant qu'il était temps pour son équipe se ressusciter «pour éviter le pire en fin de saison». Le président de la section football de la formation de «M'dina J'dida» a reconnu au passage que les problèmes financiers du club ont été pour quelque chose dans le parcours décevant des siens qui n'ont pas été payés depuis le début de cet exercice, s'engageant au passage à les régulariser, «ne serait-ce que partiellement

dans les prochains jours». Par ailleurs, l'ASMO effectuera son stage hivernal à partir de mercredi à Tlemcen ou Saïda, après avoir écarté l'option Ain Témoûch, retenue initialement, a informé Oumamar, mettant en exergue l'importance de ce regroupement «pour redémarrer sur de bonnes bases». Le dirigeant oranais s'est montré, en outre, optimiste quant aux capacités de son équipe à s'en sortir, estimant qu'elle est «désormais entre de bonnes mains» après l'arrivée de Sid Ahmed Slimani aux commandes techniques en remplacement de Mounir Zeghdoud.

## LIGUE 1 / MC ORAN : Le recrutement gelé, le stage délocalisé à Mostaganem

Le MC Oran entame ce lundi son stage hivernal à Mostaganem au lieu de Tlemcen comme prévu initialement, au moment où le recrutement a été gelé par son président, a-t-on appris du manager général de ce club de Ligue 1 de football. Selon Zoubir Ouasti, «les turbulences prévalant dans l'entourage du club ont poussé le président Ahmed Belhadj à geler le recrutement alors qu'il était question de faire signer déjà avec deux joueurs évoluant en Ligue 1».

«J'ai pratiquement tout conclu avec deux joueurs que je préfère taire les noms, mais le président Belhadj m'a demandé de tout geler. Les manœuvres de l'opposition l'ont démotivé», a indiqué le manager général des «Hamraoua». Ce responsable a

regretté la situation prévalant dans le club et marquée notamment par d'interminables conflits entre le président et ses opposants au niveau du Conseil d'administration de la société sportive par actions du MCO, appelant au passage à «l'unité sacrée».

«L'heure est grave. Ces interminables guerres de tranchées risquent tout simplement d'envoyer le club au purgatoire. L'intervention du wali est des plus souhaitées dans ces moments difficiles que traverse notre formation», a encore dit l'ancien défenseur central des Rouge et Blanc. Concernant le dossier des joueurs libérés, qui est entouré d'une grande ambiguïté après l'annonce récemment par le président Belhadj dit «Baba» de la libé-

ration de pas moins de six joueurs à l'occasion du mercato hivernal, Ouasti a fait savoir que pour l'heure seulement trois éléments ont récupéré leurs bons de sortie, à savoir, Yettou, Chibane et le Malien Doussé Kodjo.

«Deux autres joueurs Bouchar et Mansouri veulent partir, mais personnellement je m'y oppose, alors qu'Aït Ouameur, qui était sur la liste des libérés, a été repêché sur décision de l'entraîneur Belatoui», a-t-il précisé. Le MCO, qui a terminé la phase aller à la 6ème place avec 18 points devant de trois unités seulement le 14ème et premier reléguable l'USM Bel Abbès, devrait disputer deux rencontres amicales lors de son séjour à Tlemcen, a souligné la même source.

## ELIMINATOIRES CAN-2019 (GR. F) : La Sierra Leone disqualifiée (CAF)

La Sierra Leone est disqualifiée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 et les résultats de ses matches sont annulés, a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF). La décision a été prise lors de la réunion du comité exécutif de l'instance africaine, vendredi à Accra, précise la même

source. Les trois derniers matchs de la Sierra Leone contre respectivement le Ghana (aller-retour) et le Kenya comptant pour les 3e, 4e et 5e journées des éliminatoires de la CAN-2019 avaient été annulés par la CAF en raison d'ingérence entre les sphères politique et sportive en Sierra Leone. La Fifa avait suspendu

la Fédération sierra-léonaise de football (SLFA) le 5 octobre 2018 en arguant d'une «ingérence» des autorités politiques dans le fonctionnement de la fédération. La Fédération internationale reproche au ministre des Sports le limogeage de la présidente et du secrétaire général de la SLFA, Isha Johansen et Chris Kamara. Tous deux

sont accusés par le gouvernement sierra-léonais de «corruption, matchs truqués et direction défailante». La Fifa a exigé le rétablissement officiel de la présidente Johansen. La décision de la CAF de disqualifier la Sierra Leone des éliminatoires de la CAN-2019 entraîne un groupe F de 3 équipes et un classement comme suit :

### Klopp regrette sa célébration

«Je dois m'excuser auprès de Marco Silva (l'entraîneur d'Everton, ndr) pour la façon dont j'ai exulté. Je ne voulais pas lui manquer de respect. Je n'ai pas pu me retenir. Cela arrive, a glissé Klopp au micro de Sky Sports. Le match a été incroyablement intense et à la fin il y a eu ce but qui a rendu cette soirée extraordinaire. Cela ne devrait pas arriver mais je ne pouvais pas cacher mes sentiments.»



## Agüero pourrait être ménagé contre Watford et Chelsea

L'attaquant de Manchester City Sergio Agüero pourrait manquer les prochains matches des champions d'Angleterre en raison d'une blessure musculaire, a révélé Pep Guardiola dans des propos rapportés par la presse lundi. « Les médecins m'ont dit que Sergio ne pouvait pas jouer. S'il force et que ça pète, c'est peut-être quatre ou cinq semaines d'absence, a déclaré le manager espagnol. Pour l'instant, je suis sûr qu'il joue contre Watford ni de la durée de son absence. Nous verrons. [...] Je parle avec les médecins tous les jours, ils font un rapport et un briefing. »

L'Argentin semble donc peu susceptible de disputer les deux prochains matches de Championnat des Citizens, à Watford mardi puis à Chelsea samedi. L'entraîneur espagnol ne voulant pas prendre de risque lors d'un mois de décembre traditionnellement très chargé en Angleterre. L'attaquant n'a pas joué samedi en Championnat lors de la victoire contre Bournemouth (3-1).

## ROBBEN ANNONCE SON DÉPART

Arjen Robben ne fera pas une onzième saison au Bayern Munich. L'ailier néerlandais de 35 ans a annoncé son départ du club bavarois pour la fin de la saison en cours.

Arrivé en 2009 en provenance du Real Madrid, Arjen Robben touche à la fin de sa longue aventure avec le Bayern Munich. Le vétéran néerlandais a annoncé officiellement que sa dixième année en Bundesliga sera sa dernière avec le Champion d'Allemagne en titre. « C'est ma dernière année avec le Bayern. J'ai pris cette décision il y a quelques semaines. Je pense que c'est la bonne chose à faire, et que c'est bien de l'annoncer maintenant. Je suis depuis 10 ans au club et j'ai passé des années merveilleuses ici. Que vais-je faire après le Bayern ? Les offres vont venir, nous allons voir cela bientôt », a déclaré l'ancien milieu offensif de Chelsea FC dans les colonnes du média Algemeen Dagblad, repris par tous les médias allemands.

Avec le club bavarois, Arjen Robben a remporté sept titres de champion d'Allemagne, et marqué 143 buts, dont le but de la victoire en finale de la Ligue des Champions 2013 contre le Borussia Dortmund. Dimanche matin, le président du Bayern, Uli Hoeness, avait déjà annoncé la couleur pour Robben et Franck Ribéry en déclarant que les deux joueurs disputaient « très vraisemblablement leur dernière saison avec le FC Bayern. »

## Fabregas dégage, l'AC Milan s'active

Cette saison, Cesc Fabregas a bien du mal avec Chelsea. Barré par une forte concurrence dans l'entrejeu, l'international espagnol n'est pas vraiment à son aise sous les ordres de Maurizio Sarri. Il joue peu et son temps de jeu frise avec le ridicule. Depuis le début de la saison en Premier League, il n'a que 48 minutes dans les jambes. Une situation qui le pousse vers la porte de sortie.

Alors que son contrat expire en juin prochain, le joueur de 31 ans n'exclut pas un départ durant le mercato hivernal. « Il est clair que chaque joueur veut jouer plus (...) Si je ne prolonge pas mon contrat, je pourrais trouver un accord avec le club de mon choix dès le 1er janvier prochain », a-t-il lancé. Une brèche qui s'ouvre pour ses prétendants, notamment l'AC Milan. Selon les indiscrétions de Calciomercato.com, les dirigeants milanais, en quête de milieu de terrain, suivraient de très près la situation de l'ancien Gunner. Ils songeraient à lancer une offensive dans les prochains mois.



## Aubameyang héros du derby de Londres

Près d'un an après son arrivée à Arsenal, Pierre-Emerick Aubameyang entre un peu plus dans le cœur des supporters des Gunners. Ce dimanche, l'international gabonais a joué un rôle-clé dans le derby du Nord de Londres avec un doublé et une passe décisive lors du succès contre Tottenham en Premier League (4-2).

Auteur de l'ouverture du score sur penalty (10e), l'attaquant a ensuite égalisé à 2-2 pour Arsenal d'une superbe frappe instantanée (36e) puis il a lancé Torreira sur le dernier but (77e). Un match plein qui permet aux Gunners de dépasser les Spurs à la 4e place et à la Panthère de se hisser en tête du classement des buteurs de Premier League avec 10 réalisations.



ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

## Le Président Bouteflika n'a pu recevoir le Prince héritier d'Arabie Saoudite à cause d'une «grippe aigue»



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pu recevoir, comme prévu, le Prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohamed Ben Salmane, en visite de travail en Algérie, à cause d'une «grippe aigue», indique lundi la présidence

de la République dans un communiqué. «Alité du fait d'une grippe aigue, Son excellence Monsieur le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a pu recevoir comme prévu le Prince héritier d'Arabie Saoudite, Son excellence

Mohamed Ben Salmane, en visite de travail en Algérie», précise la même source. «Devant cet empêchement, l'illustre invité a formulé ses meilleurs vœux de prompt rétablissement pour le chef de l'Etat», ajoute le communiqué.

MÉTRO

## Changement des horaires d'exploitation de la ligne 1 du métro d'Alger à partir de dimanche 2 décembre

Les horaires d'exploitation de la ligne 1 du métro d'Alger seront, à partir de dimanche 2 décembre 2018, de 05h00 à 23h00, indique, lundi, un communiqué de l'Entreprise Métro d'Alger. L'Entreprise Métro d'Alger et RATP El Djazaïr informent les usagers de la ligne 1 du métro

d'Alger que les horaires d'exploitation seront, à partir de dimanche 2 décembre, de 05h00 à 23h00, précise le communiqué. La réadaptation des horaires intervient suite à la fin des travaux au niveau des deux dernières stations inaugurées, conclut le communiqué.

## SECON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Une tentative de transfert illégal de 102.000 euros vers l'étranger déjouée à l'aéroport Houari Boumediene

La police des frontières aériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediene a mis en échec, dimanche, une tentative de transfert illégal d'une somme de 102.000 euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du

bagage d'une passagère à destination de Tunis. "Les éléments de la police de la 2<sup>ème</sup> brigade des frontières aériennes à l'aéroport international/Houari-Boumediene ont, durant la journée du 2 décembre 2018, réussi à déjouer une tentative

de transfert illégal d'une somme de (102.000) euros vers l'étranger dissimulée à l'intérieur du bagage d'une passagère à destination de Tunis", a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
تحت الرعاية السامية لخاتمة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
تنظم ..

# الأسبوع الوطني العشرين للقرآن الكريم

الملتقى العلمي تحت شعار  
**الوفاء في القرآن الكريم**  
والمسابقة الوطنية في حفظ القرآن الكريم وتجويدِهِ وتفسيرِهِ

وهران : قاعة المؤتمرات لفندق الميريديان وقاعة المحاضرات للجامع القطب عبد الحميد بن باديس  
من 25 إلى 27 ربيع الأول 1440 هـ الموافق : من 03 إلى 05 ديسمبر 2018 م